

Parc  
Jean-Drapeau

# 2021

## RAPPORT ANNUEL

Société  
du parc Jean-Drapeau

Décembre 2022



# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Tout au long de l'année, le conseil d'administration a œuvré avec la direction au succès de la mission de la Société du parc Jean-Drapeau. Ainsi, il a tout particulièrement contribué au dépôt et à l'adoption, en avril 2021, du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 20/30.

Ce plan s'appuie sur une nouvelle mission et une vision ambitieuse faisant de ce grand parc urbain un levier de développement touristique, culturel, sportif et environnemental pour Montréal, le Québec et le Canada. À la suite d'une longue consultation publique, d'un diagnostic étoffé et d'un processus de planification et de conception méthodique, le conseil d'administration a entériné ce virage significatif dans le rôle du Parc auprès de la population montréalaise. En plaçant la transition écologique, la diversité et l'inclusion dans ses principes directeurs, ainsi que le développement durable et la conservation parmi ses orientations stratégiques prioritaires, le Parc élargit sa portée sociale et sa contribution aux enjeux de notre société.

En 2021, le conseil d'administration s'est particulièrement intéressé aux aspects de gouvernance du Parc. En intégrant la gouvernance ouverte comme l'une des six orientations stratégiques du Plan directeur 20/30, la SPJD se donne comme objectif de mettre en place des espaces de dialogue collaboratifs qui permettront, à terme, d'offrir un lieu d'exception inclusif reflétant les besoins de l'ensemble des usagers.

Les membres du Conseil se joignent à moi pour souligner l'excellence du travail accompli par la grande équipe de la Société du parc Jean-Drapeau, et pour remercier les nombreux partenaires, experts et citoyens qui ont généreusement contribué à façonner la nouvelle identité et la future vocation du parc Jean-Drapeau.

Nous sommes bel et bien sur la voie du changement : ce rapport en est la preuve.

Karel Mayrand

# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai décidé d'accepter la direction générale de la Société du parc Jean-Drapeau. Les défis que représente la gestion d'un parc aussi emblématique et vibrant, qui de plus est en pleine transformation par l'adoption de son Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement 20/30, m'ont entièrement conquise.

Grâce à l'audace et au soutien de la Ville de Montréal, qui a entériné la vision d'envergure du Plan, le parc Jean-Drapeau est en voie de devenir un attrait incontournable pour la ville, la province — et même le pays! Je ne peux que souligner la qualité du travail accompli, autant grâce à la contribution des parties prenantes, qu'à celle des employés de notre organisation, qui ont tous mis la main à la pâte pour concevoir un projet plus grand que nature. C'est un honneur pour moi d'assurer la mise en oeuvre de ce plan directeur et de guider les équipes du Parc dans la concrétisation de cette vision, certes ambitieuse, mais surtout rassembleuse.

Les nombreux accomplissements réalisés en 2021 témoignent de façon éloquent de la mobilisation, de la créativité et de la rigueur des employés engagés à bâtir le Parc de demain. Que ce soit par la création de comités-citoyens, l'arrivée du Campus de la transition écologique, le virage vers une programmation à faible impact écologique ou encore les nombreuses actions en matière de développement durable, le Parc démontre qu'il est en pleine transformation!

Ce rapport annuel recense les nombreux projets réalisés au cours de l'année, confirmant que nous sommes sur la bonne voie pour honorer la promesse faite aux citoyennes et citoyens, celle d'offrir un grand parc public vert et bleu, accessible et inclusif.

Bonne lecture!

Véronique Doucet

# TABLE DES MATIÈRES

LE PARC JEAN-DRAPEAU	4
ORGANISATION ET GOUVERNANCE	6
RÉALISATIONS ET FAITS SAILLANTS	12
MAINTIEN DES ACTIFS ET GRANDS PROJETS	19
DÉVELOPPEMENT DURABLE	21
REVUE FINANCIÈRE	25

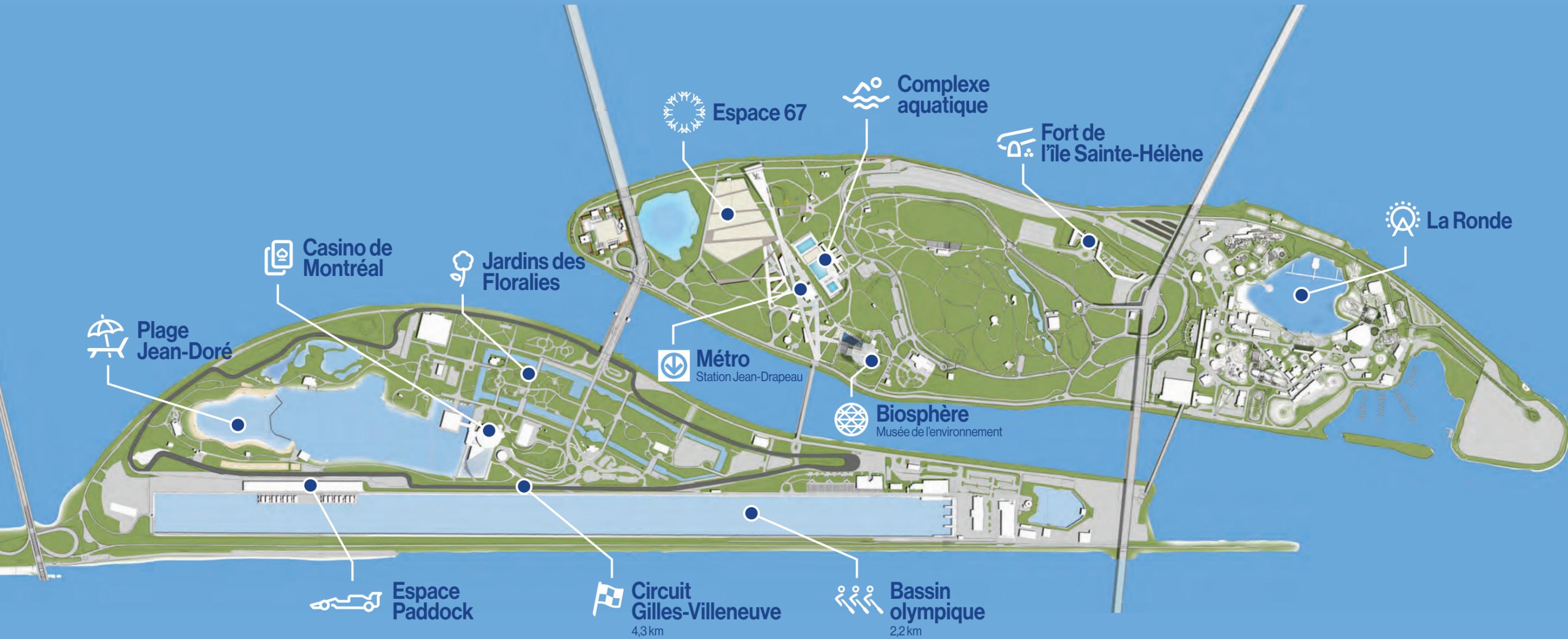


Avec ses infrastructures sportives, culturelles et touristiques de pointe ainsi que ses attributs environnementaux et patrimoniaux exceptionnels, le parc Jean-Drapeau rayonne par sa singularité. Composé des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, le Parc s'étend sur 268 hectares offrant ainsi un vaste terrain de jeu et d'expériences alliant nature, histoire, patrimoine, art public, culture, divertissement et sport.

Le Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau, l'un des projets d'investissement les plus importants de la prochaine décennie dans le Grand Montréal, vise à en faire un des plus grands parcs urbains contemporains, reconnu mondialement. Ce plan est axé sur la transition écologique, la citoyenneté, l'inclusion, la réconciliation et la conservation. Il a pour but de faire du Parc un levier de développement touristique, culturel, sportif et environnemental pour Montréal, le Québec et le Canada.

# LE PARC JEAN-DRAPEAU





**2 îles**  
d'une superficie  
de 268 hectares

**25 km**  
de pistes cyclables  
et sentiers pédestres

**17**  
oeuvres d'art public

**45 %**  
du territoire composé  
de canopée  
et d'étendues d'eau

## LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal. Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions.

### Mission

La Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

### Vision

En 2030, le parc Jean-Drapeau s'est réinventé pour devenir un des parcs emblématiques de la métropole. Il est reconnu pour la diversité des expériences individuelles et collectives qu'il offre en rapport avec la nature, les paysages, l'histoire, la culture et le sport.

Il est un laboratoire des meilleures pratiques en développement durable; il célèbre ses patrimoines; il constitue une destination qui se démarque; il est une source de fierté pour la société montréalaise. Il est un leader engagé, tourné vers l'excellence, fédérateur de partenariats et impliqué dans sa communauté.

# ORGANISATION ET GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme pararamunicipal à caractère public dont les administrateurs sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Le conseil d'administration accompagne de façon dynamique et créative les instances décisionnelles de la Société. Avec l'adoption d'un nouveau Plan directeur qui donne lieu à un virage historique, les membres du Conseil s'assurent du bon déroulement de la transformation organisationnelle qui en découle.

Le Conseil, appuyé par les trois comités qui y sont directement reliés, s'engage notamment à assurer la saine gouvernance de l'organisation et à en adopter les orientations stratégiques. La Société rend des comptes régulièrement au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers que pour la planification et la gestion du programme décennal d'immobilisations (PDI). Toute dépense au-delà de deux millions de dollars ou toute entente dont la durée est supérieure à cinq ans doit être soumise au comité exécutif de la Ville pour approbation.



**Karel Mayrand**  
*Président par intérim*  
PDG Fondation du Grand Montréal



**Nathalie Benoit**  
*Vice-présidente par intérim*  
Directrice de la promotion institutionnelle,  
Université du Québec à Montréal



**Pierre Bouchard**  
*Administrateur*  
Architecte paysagiste



**Selena Lu**  
*Administratrice*  
Lavery Avocats, Associée



**Daisy Dedeian**  
*Administratrice*  
MBA, Directrice principale, Gestion  
des risques — Gestion de patrimoine,  
Banque Nationale du Canada



**Claude Michaud**  
*Administrateur*  
Vice-président de Conseil  
et directeur général, DNA Capital



**Judy Sheehan**  
*Administratrice*  
CRHA  
Présidente Gestion Humano



**Paul-Antoine Troxler**  
*Administrateur*  
Directeur Éducation et recherche, Conseil  
du bâtiment durable du Canada - Québec

En date du  
31 décembre 2021

# LES COMITÉS

## Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance est un comité du conseil d'administration chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de l'éthique, de ses valeurs et de la culture organisationnelle de la Société du parc Jean-Drapeau. Le Comité s'assure également de la saine gouvernance de la Société et de son harmonisation avec les orientations stratégiques du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau.

- Selena Lu, présidente
- Nathalie Benoit, membre
- Paul-Antoine Troxler, membre

## Comité d'audit

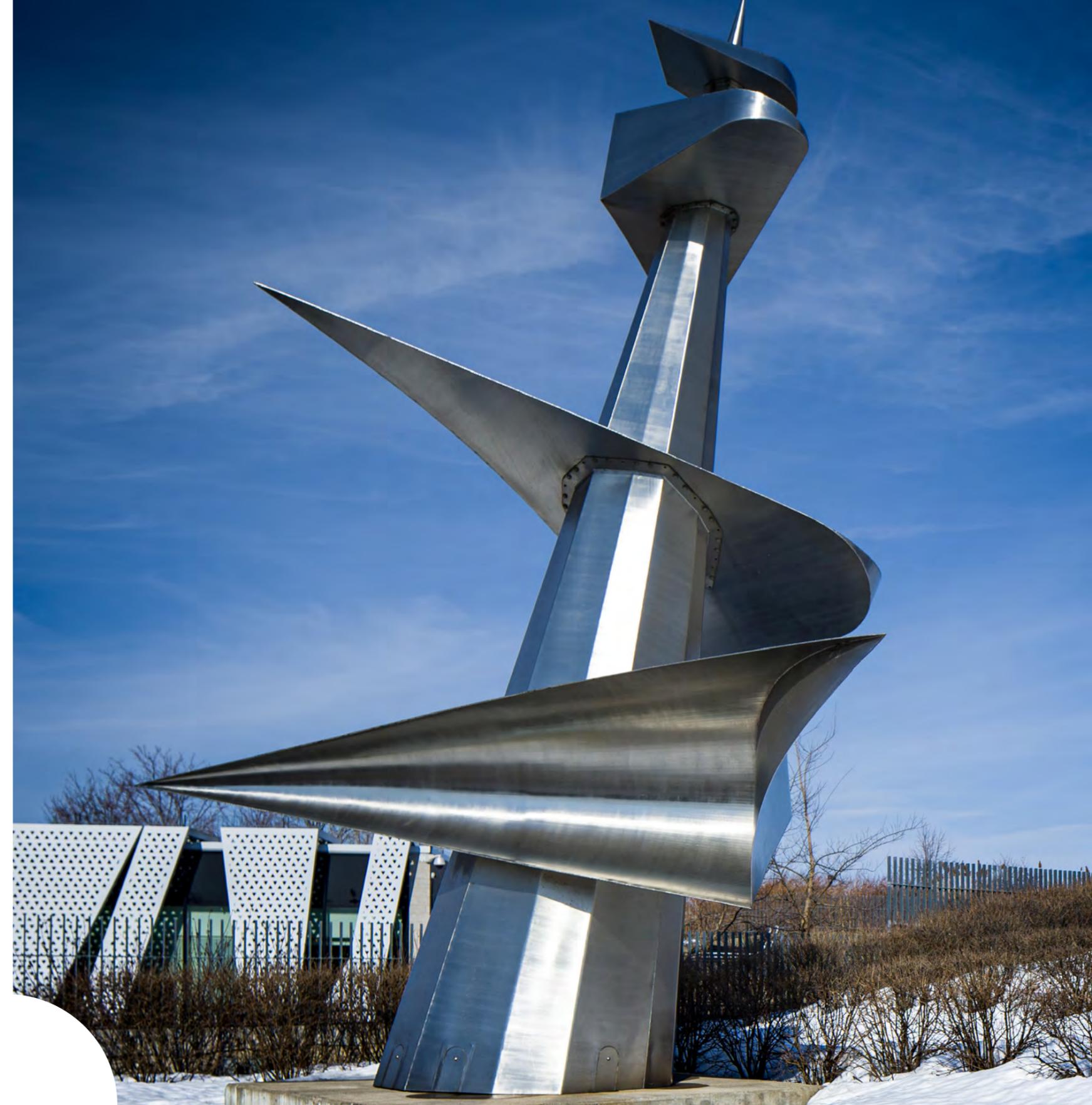
Le comité d'audit est chargé d'aider le conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard de la qualité et de l'intégrité de l'information financière en examinant les documents financiers et en présentant des recommandations et des conseils sur les stratégies, les initiatives et les politiques en matière de gestion financière et de contrôles internes.

- Claude Michaud, président
- Pierre Bouchard, membre
- Daisy Dedeian, membre

## Comité des ressources humaines

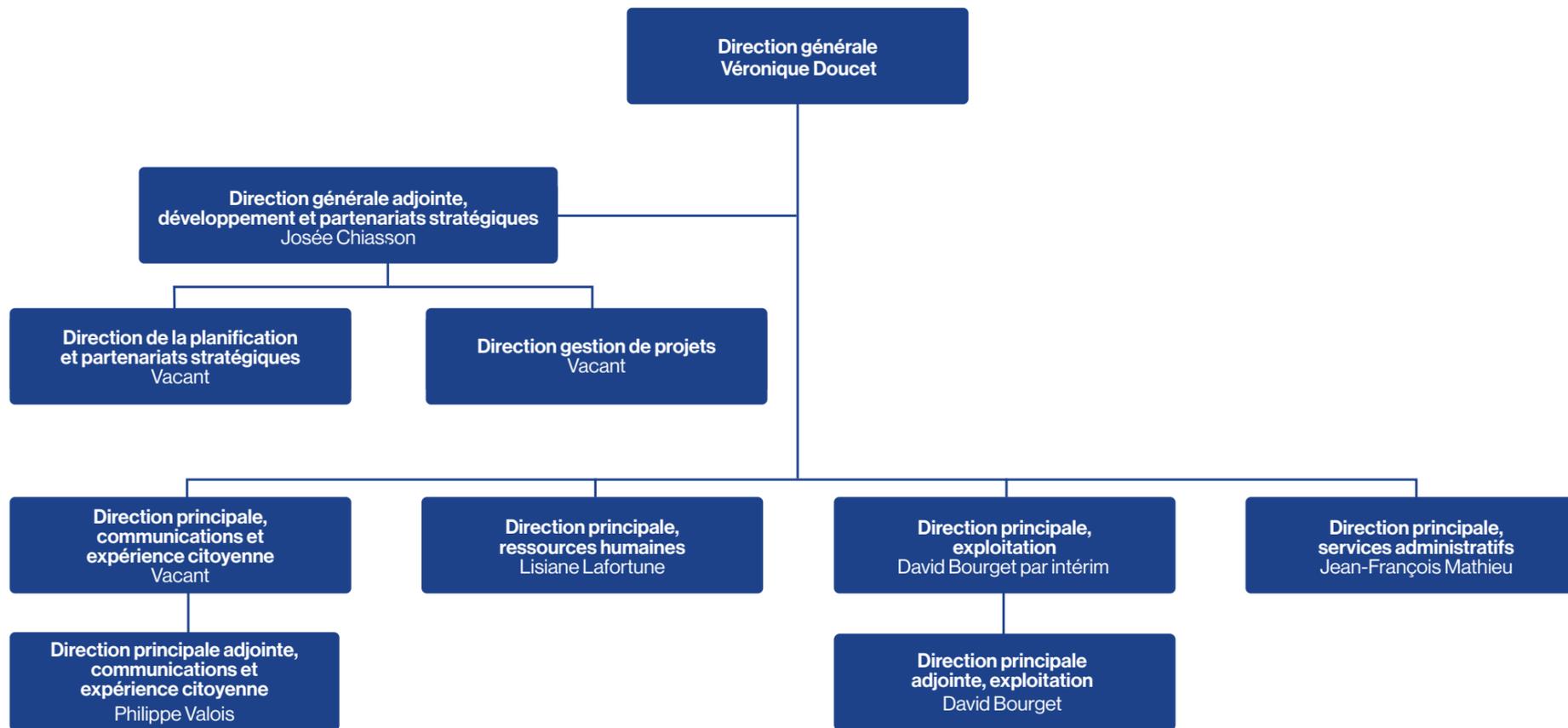
Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les orientations et stratégies en matière de gestion des ressources humaines de la Société du parc Jean-Drapeau, notamment en ce qui a trait à l'évaluation de rendement, la planification de la relève, les politiques salariales et les pratiques générales de ressources humaines de la Société.

- Judy Sheehan, présidente
- Karel Mayrand, membre
- Pierre Bouchard, membre





# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



## LES EMPLOYÉS

Les équipes de travail à la Société du parc Jean-Drapeau ne manquent pas de talent, autant sur le terrain que dans les bureaux administratifs : des employés dévoués, dynamiques et impliqués, ayant à coeur d'offrir à tous les visiteurs un Parc propre, sécuritaire, accueillant, animé et diversifié.

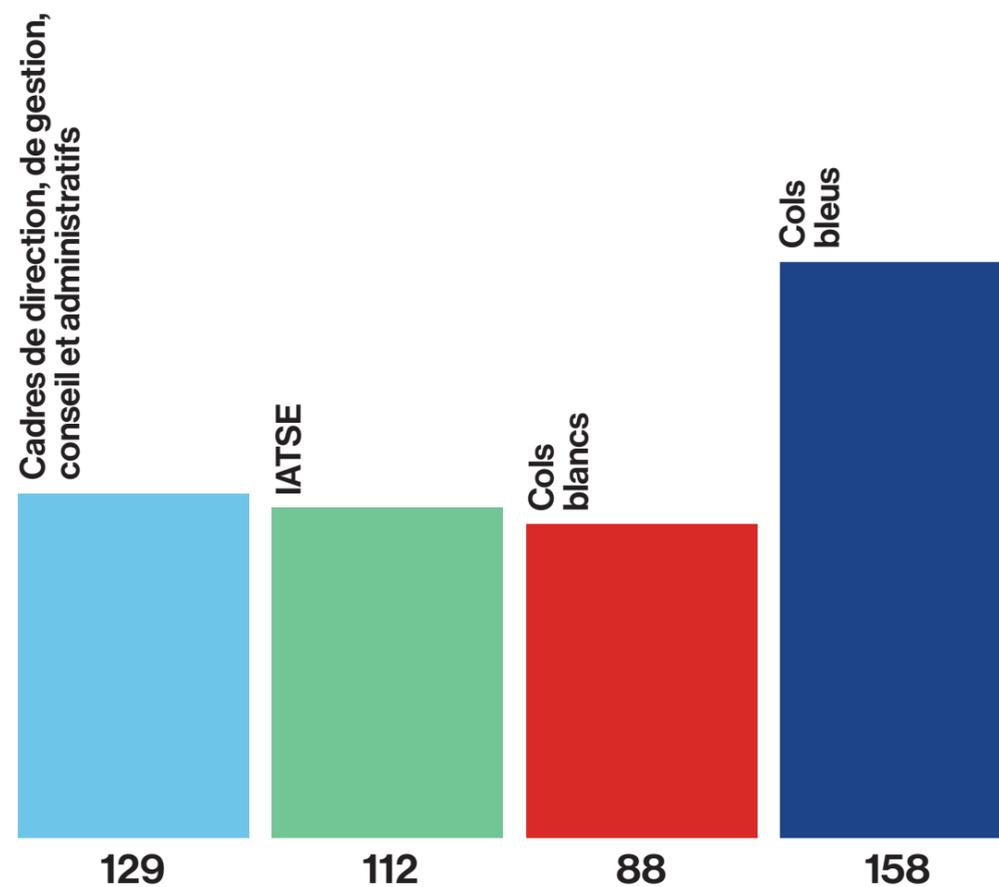
En plus d'être déterminé à offrir une expérience de visite hors du commun, le personnel de la Société a à coeur l'entretien et la préservation de ce site exceptionnel riche en histoire, culture et nature.

En misant sur les valeurs communes que sont le développement durable, la conservation, la réconciliation, l'expérience citoyenne, la gouvernance ouverte et l'innovation, la SPJD s'est engagée à maintenir des conditions gagnantes pour retenir ses talents, les fidéliser et les mobiliser.

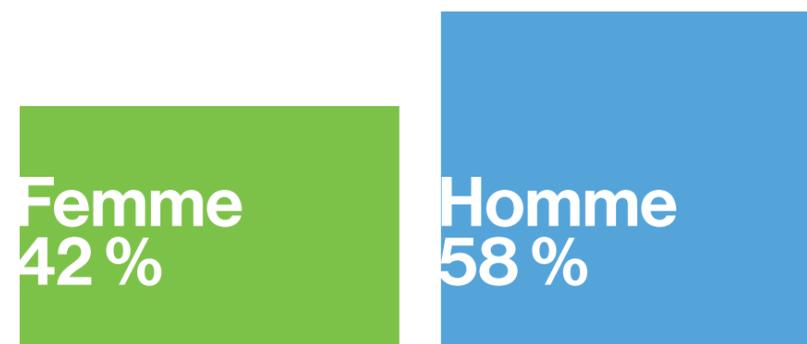
La Société, à titre d'employeur, c'est aussi :

- La santé et mieux-être au travail ;
- L'embauche de ressources spécialisées et le développement de leurs compétences ;
- Le maintien de saines relations de travail;
- L'innovation au sein de ses équipes et ses processus.

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



### RÉPARTITION PAR GENRE



## GOUVERNANCE OUVERTE

À la suite des recommandations émises dans le rapport de la consultation publique de l'OCPM, la SPJD a pris la décision d'intégrer la gouvernance ouverte comme l'une des six orientations stratégiques de son Plan directeur 20/30. Au fil de la mise en oeuvre de celui-ci, la SPJD mettra en place des tables de concertation, des assemblées citoyennes ou encore des groupes de travail thématique pour créer des espaces de dialogue collaboratifs, permettant d'offrir un Parc inclusif reflétant les besoins de la société et de chaque utilisateur. En 2021, le Parc a mis sur pied deux comités :



## CRÉATION DU COMITÉ-CONSEIL AUTOCHTONE

S'étant engagée pour la réconciliation dans son Plan directeur 20/30, la Société du parc Jean-Drapeau fut très fière d'annoncer en décembre 2021 la création de son comité-conseil autochtone permanent, qui a pour objectif principal de s'assurer que la Société respecte cet engagement. OEuvrant à titre de guide, le comité-conseil a la mission de contribuer au processus décisionnel du Parc pour toutes les questions autochtones.

### Un comité diversifié et riche de savoir

Composé de huit personnes issues majoritairement des Premières Nations, le comité réunit des membres possédant des expériences et des connaissances d'une très grande richesse. Les milieux universitaires, communautaires et corporatifs sont tous représentés et permettent au comité d'avoir une vision transversale des enjeux sur lesquels les membres se pencheront.

En date du 31 décembre 2021,  
le comité était composé des membres suivants :

- **Marie-Ève L. Bordeleau**, Commissaire aux relations avec les peuples autochtones, Ville de Montréal
- **Maya Cousineau Mollen**, Conseillère en développement communautaire pour les Premières Nations et Inuit, EVOQ Architecture
- **Christian Gates St-Pierre**, Professeur adjoint, Département d'anthropologie, Université de Montréal
- **Andrée Labrie**, Coordinatrice à la diversité, Université de Montréal
- **Myriam Landry**, Agente culturelle du Jardin des Premières-Nations, Jardin botanique de Montréal
- **Philippe Tsaronséré Meilleur**, Directeur général de Native Montreal
- **Nicole O'Bomsawin**, Professeure, Institution postsecondaire Kiuna
- **Samuel Rainville**, Conseiller principal aux relations avec les Premiers Peuples, Université de Montréal.

## CRÉATION DE L'ALLIANCE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DIRECTEUR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Au cours de la dernière année, plusieurs parties prenantes se sont mobilisées pour créer l'*Alliance pour la mise en oeuvre du Plan directeur du parc Jean-Drapeau*. Avec cette démarche, les organisations impliquées ont la volonté de devenir des alliées de premier plan de la Société du parc Jean-Drapeau et de collaborer au déploiement des différents volets de son Plan directeur 20/30. L'Alliance a comme objectifs d'assurer :

- Que l'intérêt public soit au coeur de chacune des décisions de la SPJD;
- Qu'un suivi régulier de l'avancement de la mise en oeuvre du Plan soit réalisé et partagé publiquement.

En date du 31 décembre 2021, l'Alliance était représentée par les individus et organisations suivants :

- **Thomas Bastien**, directeur général de l'Association pour la santé publique du Québec;
- **Charles Bonhomme**, spécialiste, communications et affaires publiques, de la Fondation David Suzuki;

- **Dinu Bumbaru**, directeur des politiques d'Héritage Montréal;
- **Christine Caron**, présidente de l'Association des résidents du Vieux-Montréal;
- **Linda Collette**, membre cofondatrice des Amis du quai de l'Horloge;
- **Diego Creimer**, responsable, solutions nature pour le climat et relations gouvernementales, de la Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec);
- **Catherine Fernet**, présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec;
- **Sylvain Gariépy**, président de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- **Marie Lapointe**, responsable de programme, Amis des parcs/Park People;
- **Roger La Roche**, les Ami.es de l'Expo 67;
- **Lucette Lupien**, représentante des résident.es de la Cité-du-Havre;
- **Dre Claudel Pétrin-Desrosiers**, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME);
- **Emmanuel Rhondia**, Conseil régional de l'environnement de Montréal.



RÉALISATIONS  
ET  
FAITS  
SAILLANTS  
2021



# DÉPÔT, ADOPTION ET LANCEMENT DU PLAN DIRECTEUR 2020/2030

Le *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement 20/30 du parc Jean-Drapeau* est un investissement pour la collectivité montréalaise et permet, à terme, d'offrir à la population des infrastructures sportives, culturelles et naturelles d'exception.

Ce plan vise à faire du parc Jean-Drapeau un lieu emblématique et une irrésistible carte de visite pour Montréal, susceptible d'attirer les visiteurs des quatre coins du globe, non seulement grâce à la diversité des expériences individuelles et collectives qu'il offre en rapport avec la nature, les paysages, l'histoire, la culture et le sport, mais aussi pour son engagement environnemental, en tant que laboratoire des meilleures pratiques en développement durable.

La conception du Plan directeur a été un exercice de longue haleine qui aura duré trois ans et aura permis de livrer un plan ambitieux et rigoureusement documenté, doté d'une mission et d'une vision claires. Cette démarche a débuté par une vaste consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Elle s'est avérée être l'une des plus importantes de l'histoire de cet organisme en matière de durée et de participation; ce qui témoigne de façon éloquente de l'attachement des Montréalaises et des Montréalais au parc Jean-Drapeau.

Après avoir été officiellement adopté par le comité exécutif de la Ville, le Plan directeur a été rendu public par la mairesse de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau le 14 avril 2021.

Le dévoilement s'est fait dans le cadre d'un brefage technique et d'une conférence de presse avec les médias, cette dernière fut relayée en simultanée sur les médias sociaux. Le dévoilement du Plan a suscité un fort intérêt médiatique avec :

- 127 mentions dans la presse écrite (numérique);
- 420 mentions dans les médias radio et télé;
- 748 mentions sur les réseaux sociaux;
- Portée potentielle de plusieurs millions de personnes rejointes les 14, 15 et 16 avril 2022;
- Plus de 2 000 personnes présentes à la conférence de presse virtuelle;
- Plus de 12 000 visionnements de la vidéo promotionnelle;
- Plus de 6 000 visites sur la page internet et 25 000 téléchargements du Plan directeur.



# REPRÉSENTATIONS EXTERNES ET RAYONNEMENT

## Conférences universitaires

15 novembre « EUR-8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains »  
« **Enjeux et défis de l'adoption du Plan directeur du parc Jean-Drapeau** »  
Maîtrise en études urbaines,  
Université du Québec à Montréal

## Conférences

8 décembre Conférence The Green Flag Award  
« **Rethinking major urban public parks: Reconciling Continuity with reinvention** »,  
World Urban Parks Congress

29 avril Commission de la capitale nationale  
« **Les facteurs motivant l'emplacement, la taille et la vocation des espaces verts** »,  
Le Labo d'urbanisme

25 février Conversation avec Jérôme Dupras  
« **Infrastructure urbaine basée sur la nature : intégrer les fonctions, le paysage et la nature** »,  
The Nature of Cities Festival

22 février Conférence « Seed session »  
« **La renaissance des parcs publics urbains** »  
The Nature of Cities Festival

11 mars Webinaire « Série de webinaires du Congrès de l'AAPC et l'AALA 2020 »  
« **Vers un modèle de planification et de gestion des grands parcs urbains** »  
Association des architectes paysagistes du Canada

## Formations

Participation aux trois ateliers de consultations sur invitation pour la rédaction du Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal

Formation en réconciliation (phase 1) offerte par la Commission des droits et réalités des peuples autochtones, CDPJQ





## OFFRE HIVERNALE 2021

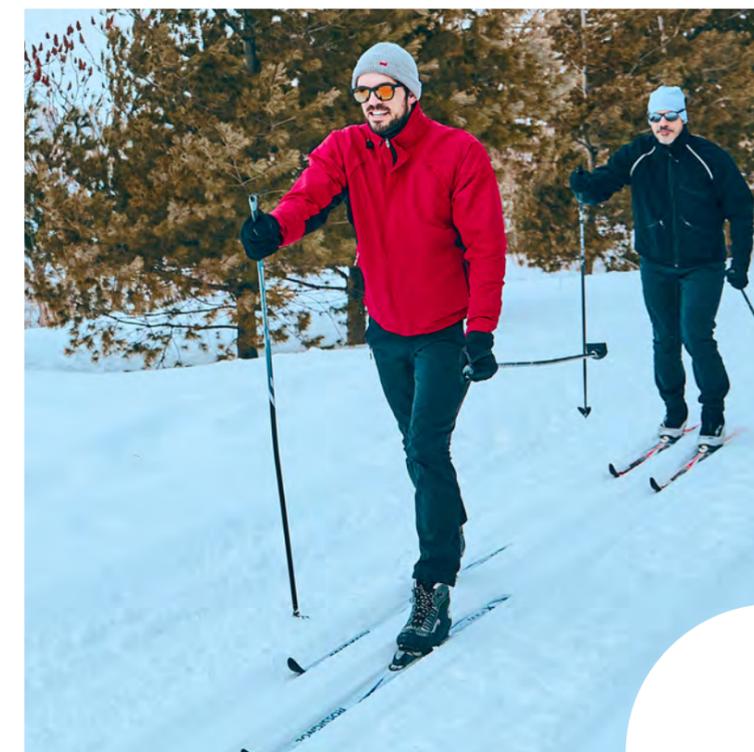
Avec la présence accrue de la COVID-19 partout au Québec, plusieurs Québécoises et Québécois se sont vus, à contre-cœur, dans l'obligation d'annuler leur voyage ou leur rassemblement festif.

Les équipes du parc Jean-Drapeau ont donc réfléchi et travaillé à la mise en place d'une toute nouvelle offre hivernale afin de permettre aux résidents de la région métropolitaine de pouvoir s'évader et s'amuser en toute sécurité malgré les mesures sanitaires en vigueur. La nouvelle programmation hivernale proposait : sentiers pédestres, sentiers de ski de fond, parcours historique en raquettes créé en partenariat avec le Musée Stewart, exposition extérieure « Océans » présentée par la Biosphère, patinoire réfrigérée Radio-Canada, escalade de glace, randonnées découvertes pour observer la faune, la flore et les oiseaux, parcours de fat bike ainsi que de la glissade libre à l'Espace 67.

Notre partenaire Écorécréo est venu compléter l'expérience avec la possibilité de louer de l'équipement pour la pratique de certains sports comme le patin, le fat bike, la raquette et le ski de fond.

Cette réorientation a démontré la grande agilité des équipes du parc Jean-Drapeau en temps de crise. L'offre hivernale a débuté le 19 décembre 2020 et s'est poursuivie jusqu'en mars 2021.

- **Plus de 74 000 personnes** ont profité de l'offre hivernale du parc Jean-Drapeau.
- **Taux de satisfaction :** **80 %** des visiteurs se sont dit satisfaits ou très satisfaits de l'offre.
- **96 % des visiteurs** auraient recommandé l'expérience à leurs proches.
- **13 % des visiteurs** en étaient à leur première visite au Parc.





## OFFRE ESTIVALE

Grâce à ses grands espaces verts, ses installations sportives spacieuses et sa programmation diversifiée, le parc Jean-Drapeau fut un lieu de prédilection pour les citoyens à la recherche d'un lieu d'évasion pendant la saison chaude.

Le Complexe aquatique du Parc a officiellement rouvert ses portes le samedi 5 juin. La piscine récréative dédiée au bain libre et à la nage en longueur pour le grand public était accessible tous les jours de l'été. Que ce soit en famille, entre amis ou en solo, le Complexe aquatique a conquis tous les amateurs de baignade.

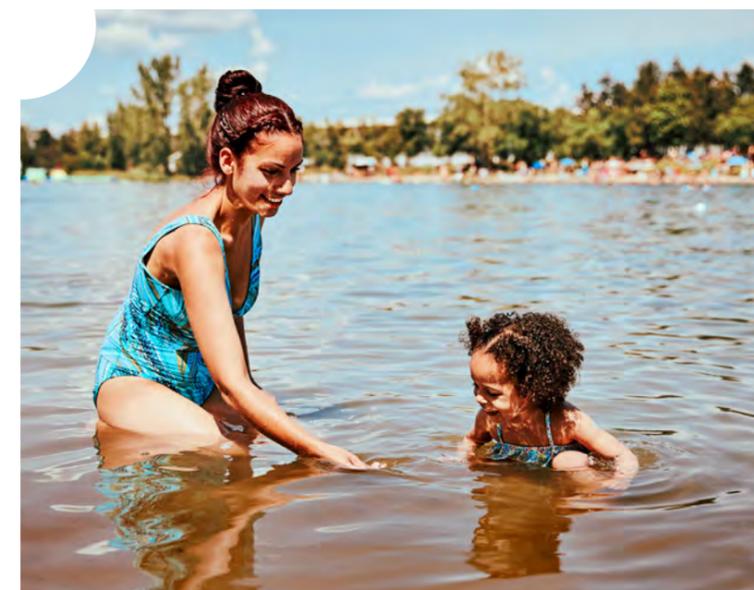
Les usagers du Parc ont également pu profiter de la plage Jean-Doré, à partir du 23 juin. Véritable îlot de fraîcheur au coeur de l'île Notre-Dame, ce plan d'eau d'exception a pu divertir petits et grands, plaisanciers et sportifs avec plusieurs activités. Aquazilla était de retour avec ses structures gonflables composées de parcours à obstacles, le service de location d'embarcations nautiques avec kayaks, pédalos et planches à pagaie était disponible, les amateurs de nage en eau libre ont pu s'entraîner dans les zones délimitées du lac de la plage et les joueurs de volleyball de plage furent comblés par les huit terrains aménagés sur le site. Nouveauté de l'année : les visiteurs pouvaient apporter leur planche à pagaie ou leur kayak personnel pour découvrir le lac de la Plage et ses lagunes.

Autre ajout à la programmation estivale : la zone du quai de la navette fluviale fut transformée en buvette extérieure. « La Guinguette du parc Jean-Drapeau » a offert un lieu de rencontre et de détente inédit et coloré avec différentes installations extérieures, une scène pour des prestations et un décor lumineux pour profiter de l'ambiance en soirée. Un restaurant végétalien a permis aux visiteurs de se restaurer avec, entre autres, des burgers, des tapas, des churros et des gaufres. Plusieurs aménagements extérieurs à proximité ont bonifié le lieu, avec des tables de ping-pong, des balançoires éphémères aux abords du fleuve ou encore des espaces dédiés aux pique-niques.

L'été fut aussi ponctué d'un spectacle inédit présenté par le Cirque Éloize dans l'agora naturelle de l'Espace 67. « Le Maître-Nageur, la suite » était la deuxième production de la compagnie circassienne au parc Jean-Drapeau. Avec ses quatre représentations par jour pendant tout le mois d'août, de nombreux visiteurs ont pu être épatés par cette attraction qui alliait clownerie et arts du cirque.

Pour les visiteurs du Parc en mode contemplatif, le Sentier des îles était tout indiqué pour les guider à travers les jardins des Floralties, les sentiers du mont Boullé, les multiples oeuvres d'art et autres lieux emblématiques. La Balade découverte, quant à elle, était une autre façon de s'imprégner de l'histoire des îles grâce à un parcours en véhicule électrique mettant en lumière les nombreux points d'intérêts, le tout animé par un guide certifié. La biodiversité et le patrimoine étant d'une exceptionnelle richesse au parc Jean-Drapeau, des experts ont offert des tours guidés tout au long de l'été.

Finalement, pour les fanatiques d'endorphines, le Bassin olympique et le circuit Gilles-Villeneuve ont permis à plusieurs athlètes de s'entraîner dans des installations de haut calibre. Les cyclistes de performance ont pu profiter pleinement de l'attrait alors que la piste était interdite aux voitures les mercredis soir afin de favoriser l'entraînement sportif.



### Les installations du parc Jean-Drapeau en bref :

#### Plage Jean-Doré

Nombre de visiteurs : 45 711  
14 % en étaient à leur première visite  
Taux de satisfaction : 88 %  
Durée de la visite : 3,5 heures

#### Complexe aquatique

Nombre de visiteurs : 52 361  
18 % en étaient à leur première visite  
Taux de satisfaction : 89 %

#### Bassin olympique et Quartier des athlètes

Nombre de visiteurs : 76 740  
11 % en étaient à leur première visite  
Taux de satisfaction : 91 %

#### Circuit Gilles-Villeneuve

719 800 passages enregistrés :

- Cyclistes : 79 %
- Piétons : 10 %
- Automobiles : 11 %

10 % des sportifs en étaient à leur première visite  
Taux de satisfaction : 89 %

## CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2021, le Campus de la transition écologique a reçu l'appui de la Ville de Montréal et celui du gouvernement du Québec, permettant ainsi d'officialiser sa création et de débiter ses activités. Né d'une alliance audacieuse et ancré au coeur du parc Jean-Drapeau, le Campus est un pôle d'innovation dédié à la recherche, à l'expérimentation et à la sensibilisation en lien avec la transition écologique.

La présence du Campus de la transition écologique au sein du parc Jean-Drapeau s'inscrit dans la vision d'avenir 2020-2030 d'un lieu plus accessible, vert et bleu, qui se voudra un réel laboratoire des meilleures pratiques en développement durable. Figurant comme l'une des six priorités d'action du Plan directeur 20/30 du parc Jean-Drapeau, le Campus est un partenaire essentiel pour l'atteinte de nombreux objectifs, en plus de permettre d'innover sur le plan social, environnemental, technologique et culturel.

### Programmation du Campus

#### Rencontres éducatives

Du 7 juillet jusqu'à la fin août, le Campus proposait tous les mercredis soir deux séries de discussion autour des enjeux de la transition à la Guinguette du parc Jean-Drapeau. Pour les visiteurs, c'était un moment privilégié d'apprentissage, d'éveil et de découverte avec vue imprenable sur le fleuve.

#### Terrasse de la transition, espace de *coworking*

Le Campus de la transition écologique offrait un espace dans le jardin intérieur de la Grande Poudrière du parc Jean-Drapeau pour y rencontrer les membres de leur équipe ou tout simplement pour y travailler pour des rencontres internes ou pour des séances de travail.

#### Expérimentation au jardin

En collaboration avec les équipes horticoles du parc Jean-Drapeau et Nouveaux Voisins, le Campus a mené une expérimentation horticole et un projet vitrine afin de présenter des alternatives aux pelouses habituelles, et favoriser une transition des cours résidentielles vers un aménagement qui permet de soutenir et d'augmenter la biodiversité.

## BIOSPHERE

Après une pause de 17 mois, la Biosphère a rouvert ses portes le vendredi 13 août 2021 avec de nouvelles expositions et une nouvelle direction. Ce musée consacré à l'environnement s'est joint à la grande famille d'Espace pour la vie, famille qui chapeaute le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le Planétarium Rio Tinto Alcan.

Environnement Canada avait assumé la gestion de l'établissement au cours des 25 dernières années. En 2019, juste avant la pandémie, une réflexion sur l'avenir de la Biosphère avait été entamée alors que le contrat qui attachait le gouvernement à l'édifice patrimonial venait à échéance.

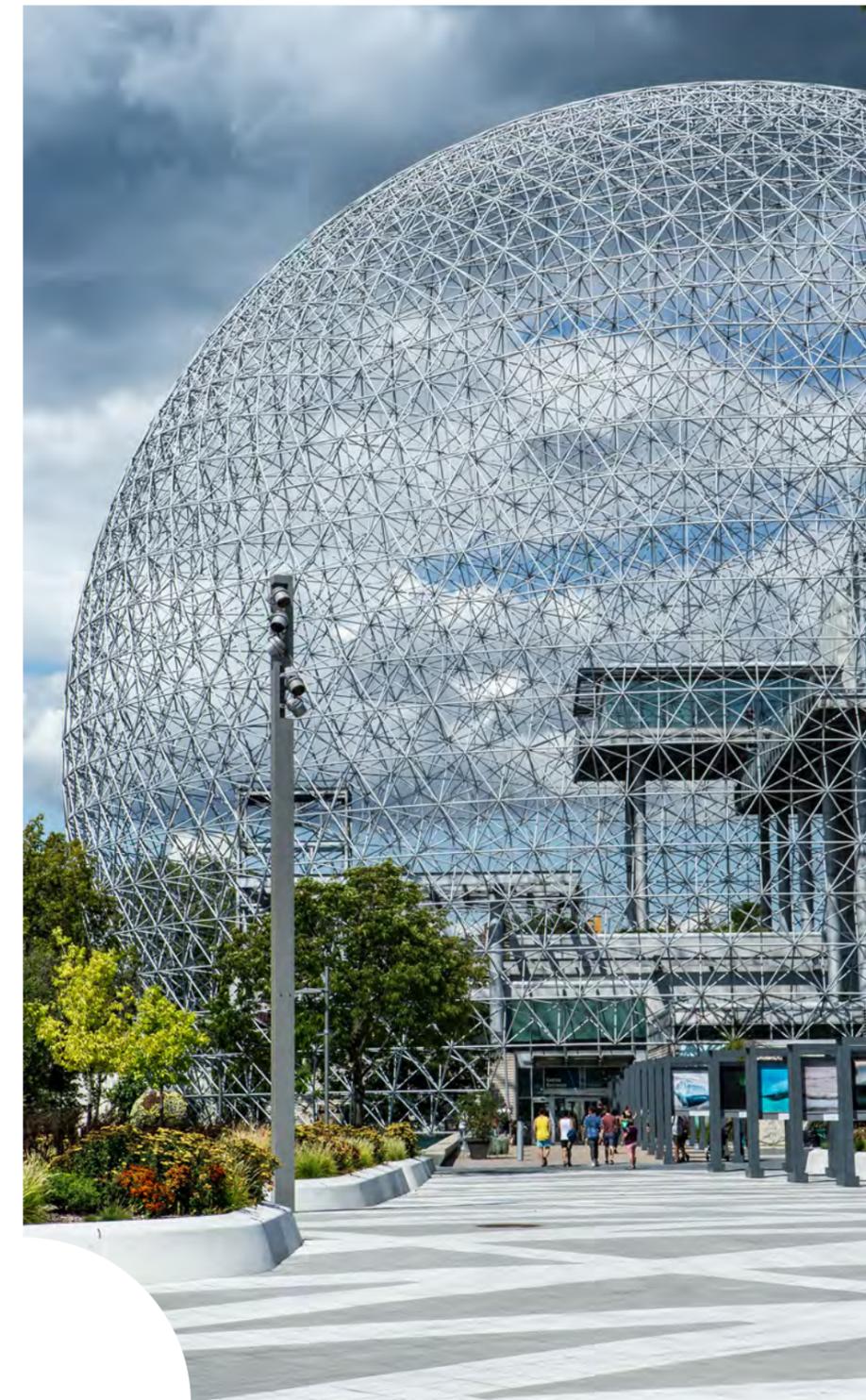
Le passage de la Biosphère à Espace pour la vie s'est officialisé à l'occasion d'une conférence de presse, avec la participation du gouvernement du Canada, de la Ville de Montréal et des nouveaux dirigeants du musée de l'Environnement.

Tout comme les autres institutions d'Espace pour la vie, la Biosphère a pour mission de rapprocher l'humain de la nature et de susciter l'action et la participation citoyenne en faveur de la transition socioécologique.

En tant que musée entièrement consacré aux liens entre société et environnement, la Biosphère se dédie à la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et à la mobilisation des citoyen.ne.s à travers sa programmation, ses activités et ses expositions dans le cadre enchanteur du parc Jean-Drapeau.

### En 2021 :

- 2 500 personnes ont visité le Campus ou participé à une activité
- 1 200 adhérents sur les réseaux sociaux (FB+LI):
- 22 500 personnes rejointes via les réseaux sociaux du Campus
- 375 abonnés à l'infolettre
- Mise en ligne du site internet en juin 2021 : 5 500 visites



## OPÉRATIONS VACCINATION

Dans le but d'endiguer la crise sanitaire et de contribuer aux efforts du système de santé pour vacciner massivement les citoyens, la Société du parc Jean-Drapeau a travaillé de concert avec le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et différents promoteurs afin d'organiser la mise sur pied de cliniques de vaccination temporaires, autant sur l'île Sainte-Hélène que Notre-Dame.

### Espace Paddock (29 mai au 13 juin)

La première opération de vaccination est née d'une idée des organisateurs du Grand Prix de Formule 1 du Canada. Quelque 1000 doses étaient offertes chaque jour, soit environ 167 vaccins à l'heure. Plus de 60 personnes veillaient au bon déroulement de l'opération, dont des infirmières cliniciennes, accompagnées de 16 évaluateurs et 16 injecteurs.

L'ouverture de ce site a témoigné de la capacité des équipes du parc Jean-Drapeau à s'adapter et à faire preuve de créativité pour contribuer au bien commun.



### Piknic Électronik (11 et 17 juillet)

Les participants qui se sont rendus au Piknic Électronik du 11 juillet 2021 pour se déhancher et passer un bon moment ont pu, eux aussi, profiter d'une clinique de vaccination éphémère.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, accompagné par les équipes de la SPJD, a mis sur pied une clinique de vaccination sans rendez-vous sur le site de l'événement, près du Complexe aquatique du parc Jean-Drapeau.

Le but était d'aller à la rencontre de la population plus jeune, alors que les taux de vaccination des 18-39 ans n'avaient pas encore atteint la cible de 75 % fixée par les autorités. Les visiteurs de passage à l'île Sainte-Hélène pouvaient également relever une manche à cette occasion.

Considérant le succès de la première phase, le CIUSSS a reconduit l'opération le samedi 17 juillet.

## MUSÉE STEWART

Affaibli financièrement par la pandémie, le Musée Stewart, situé dans le Fort de l'île Sainte-Hélène a fermé définitivement ses portes le 16 février 2021. La totalité de sa collection, composée de quelque 2 700 artefacts, documents d'archives et livres rares en lien avec la présence européenne en Nouvelle-France et en Amérique, fut rescapée par le Musée McCord, qui jouit d'une position enviable sur l'île de Montréal.

La Société du parc Jean-Drapeau a donc repris possession du Fort de l'île Sainte-Hélène et est responsable de trouver une nouvelle vocation à ce bâtiment.

## RETOUR D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS NOTOIRES

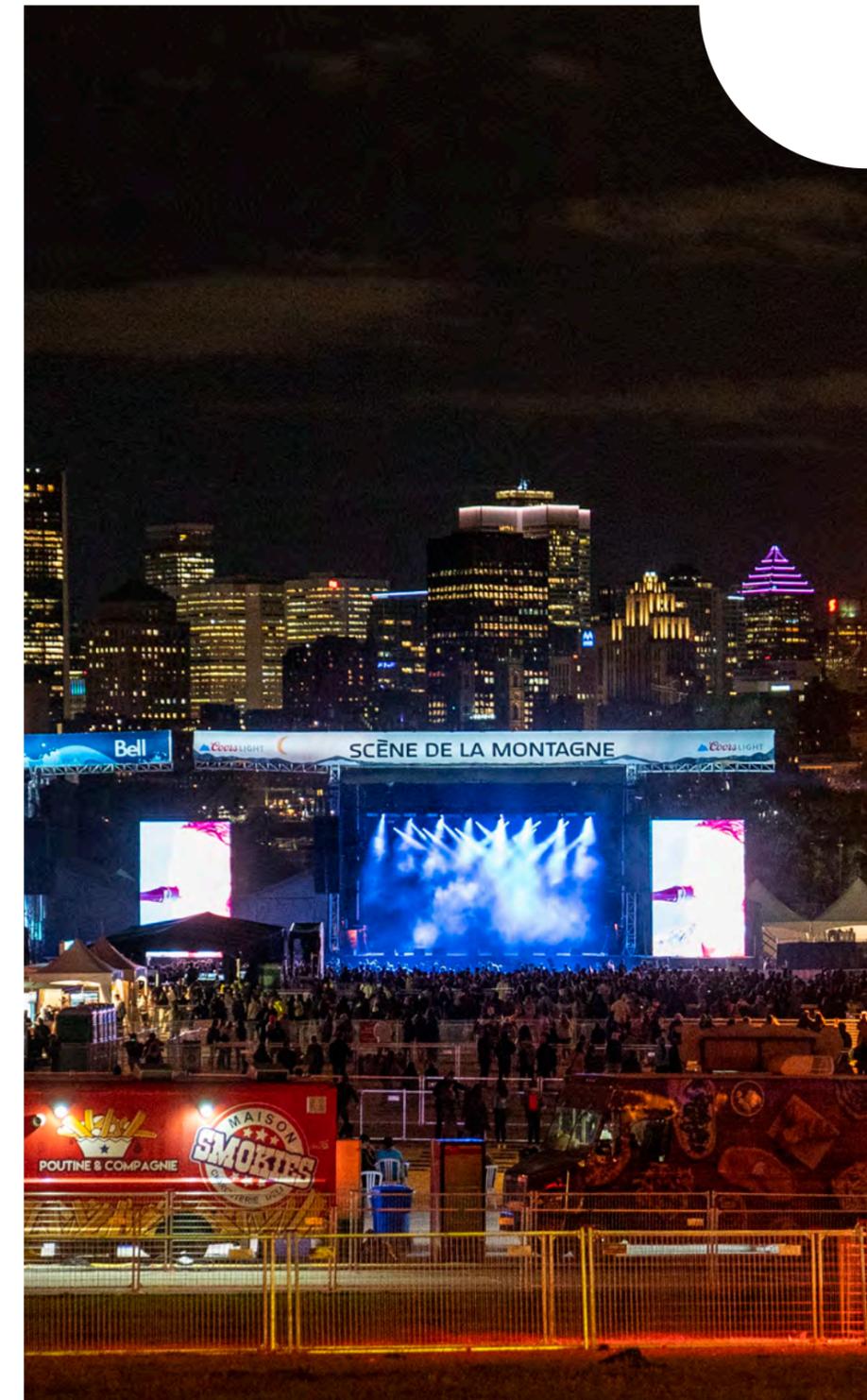
Grâce à certains assouplissements liés aux mesures sanitaires, des festivals musicaux notoires montréalais ont pu se reproduire pour la première fois en deux ans à l'Espace 67 du parc Jean-Drapeau :

### Les Retrouvilles Osheaga (1<sup>er</sup> au 3 octobre)

En vue de la célébration de son 15<sup>e</sup> anniversaire prévu pour 2022, Osheaga a présenté son édition Get Together, un événement de trois jours durant lequel des artistes canadiens se sont produits en spectacle. Cette version a mis en vedette les talents québécois et canadiens d'aujourd'hui et de demain, alors qu'Half Moon Run, Jessie Reyez et Charlotte Cardin étaient les têtes d'affiche de l'événement.

### ÎLESONIQ REDUX (24 au 26 septembre)

ÎLESONIQ REDUX a pris d'assaut l'Espace 67 pendant trois jours. La musique électronique a pu faire vibrer le site, dans ce qui fut sans doute la plus grande fête extérieure de l'automne. Avec de grands noms de la musique électronique tels que Deadmau5 vs Testpilot, Le Youth, REZZ et Loud Luxury, les festivaliers ont vécu une expérience dont ils s'étaient assurément ennuyés.





# MAINTIEN DES ACTIFS ET GRANDS PROJETS

Habité et façonné par l'histoire, le parc Jean-Drapeau est reconnu pour la richesse de son patrimoine bâti. C'est dans un effort continu de conservation, de revitalisation et de maintien de cet héritage que plusieurs projets ont été réalisés cette année, afin d'assurer la pérennité des infrastructures et d'améliorer la qualité des installations pour les utilisateurs.

# LISTE DES PROJETS COMPLÉTÉS

## EN 2021

### Complexe aquatique (phase 1)

Dans le cadre du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement 2020-2030, la Société du parc Jean-Drapeau a procédé à la réfection de plusieurs secteurs du Complexe aquatique afin d'améliorer l'expérience des usagers et rendre le lieu sécuritaire.

#### Phase 1 (novembre 2020 à septembre 2021) Réfection des balcons

Les travaux effectués aux balcons du Complexe aquatique visaient à :

- Les reconstruire afin de les rendre sécuritaires et accessibles tout en préservant le caractère patrimonial du lieu.
- Améliorer l'expérience des usagers en offrant des douches extérieures sous les balcons et un espace ombragé.
- Restaurer la mythique horloge patrimoniale du Complexe aquatique.

**Budget 2,2 M\$**

#### Rénovation des gradins

Les travaux effectués aux gradins du Complexe aquatique visaient à :

- Améliorer la structure générale de l'installation.
- Ajouter un toit d'ombrage pour améliorer l'expérience des spectateurs aux abords du bassin de compétition.
- Procéder à l'installation de bacs de plantation pour contribuer au verdissement de la plage des piscines lors des prochaines saisons.

**Budget 2,3 M\$**

### Vespasienne (phase 1)

S'inscrivant également dans la vision de la SPJD d'entretenir et de conserver ses patrimoines, la vespasienne de l'île Sainte-Hélène a fait l'objet de travaux de restauration. Ceux-ci ont notamment consisté en :

- Restauration complète de l'enveloppe du bâtiment (portes, fenêtres et toiture);
- Mise aux normes de l'électricité et la plomberie du bâtiment;
- Réaménagements intérieurs (salles de toilettes, conciergerie et espace technique);
- Mise aux normes en accessibilité universelle (certification KÉROUL obtenue);
- Mise en place de nouveaux appareils sanitaires et de détecteurs de mouvement afin de créer des économies d'énergie.

**Budget 900 000 \$**



### Tour de Lévis (phase 1)

La Société du parc Jean-Drapeau a défini un plan de conservation pour l'ensemble de ses patrimoines, dont fait partie la Tour de Lévis. Les travaux s'inscrivent dans ce plan pour une vision d'ensemble, et permettront à terme d'améliorer l'expérience des visiteurs, de rendre le lieu sécuritaire et de préserver la qualité de ce patrimoine bâti.

#### Phase 1 (août 2020 à avril 2021) Travaux à la structure

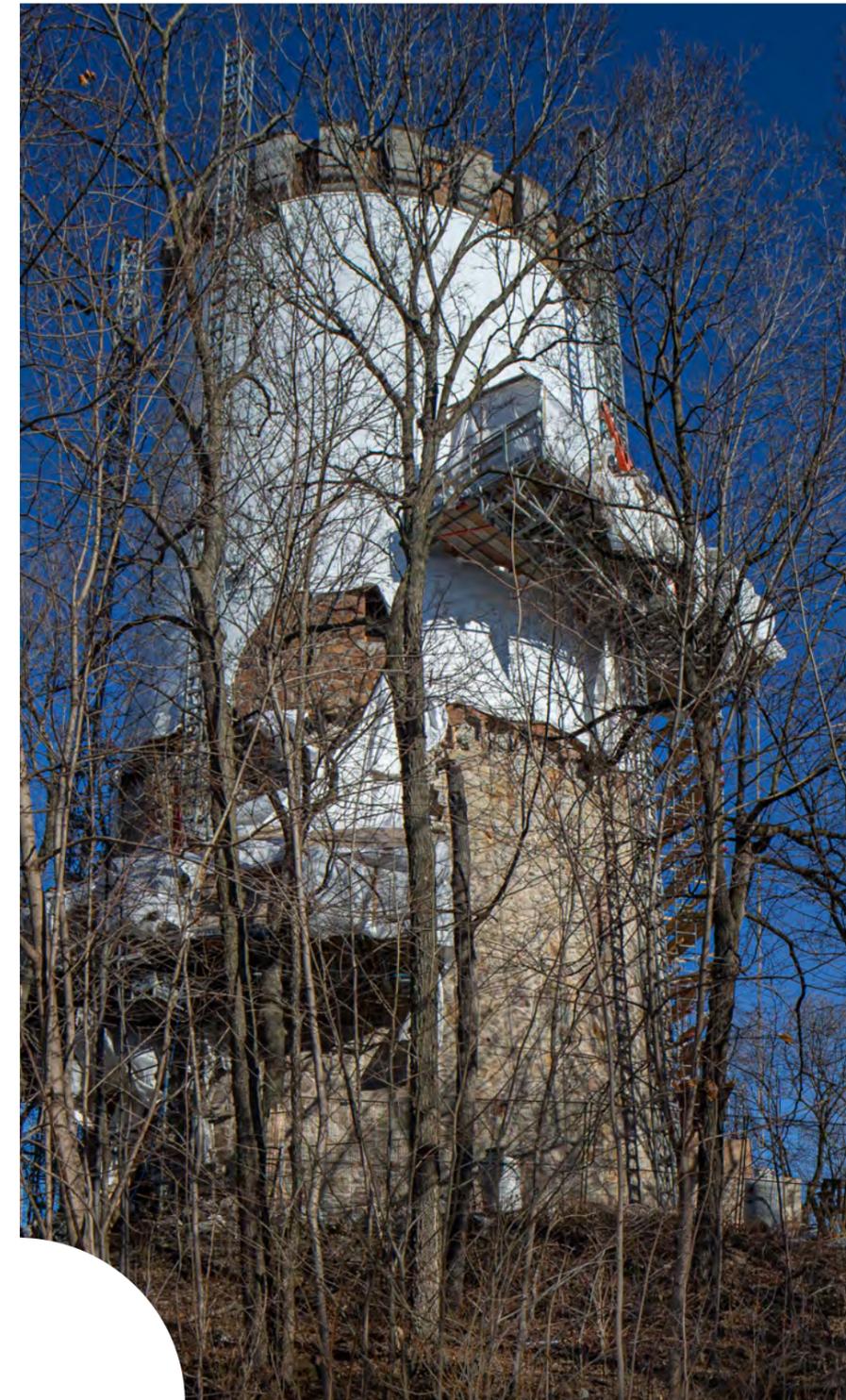
Des travaux exploratoires devaient être effectués sur la Tour de Lévis afin de :

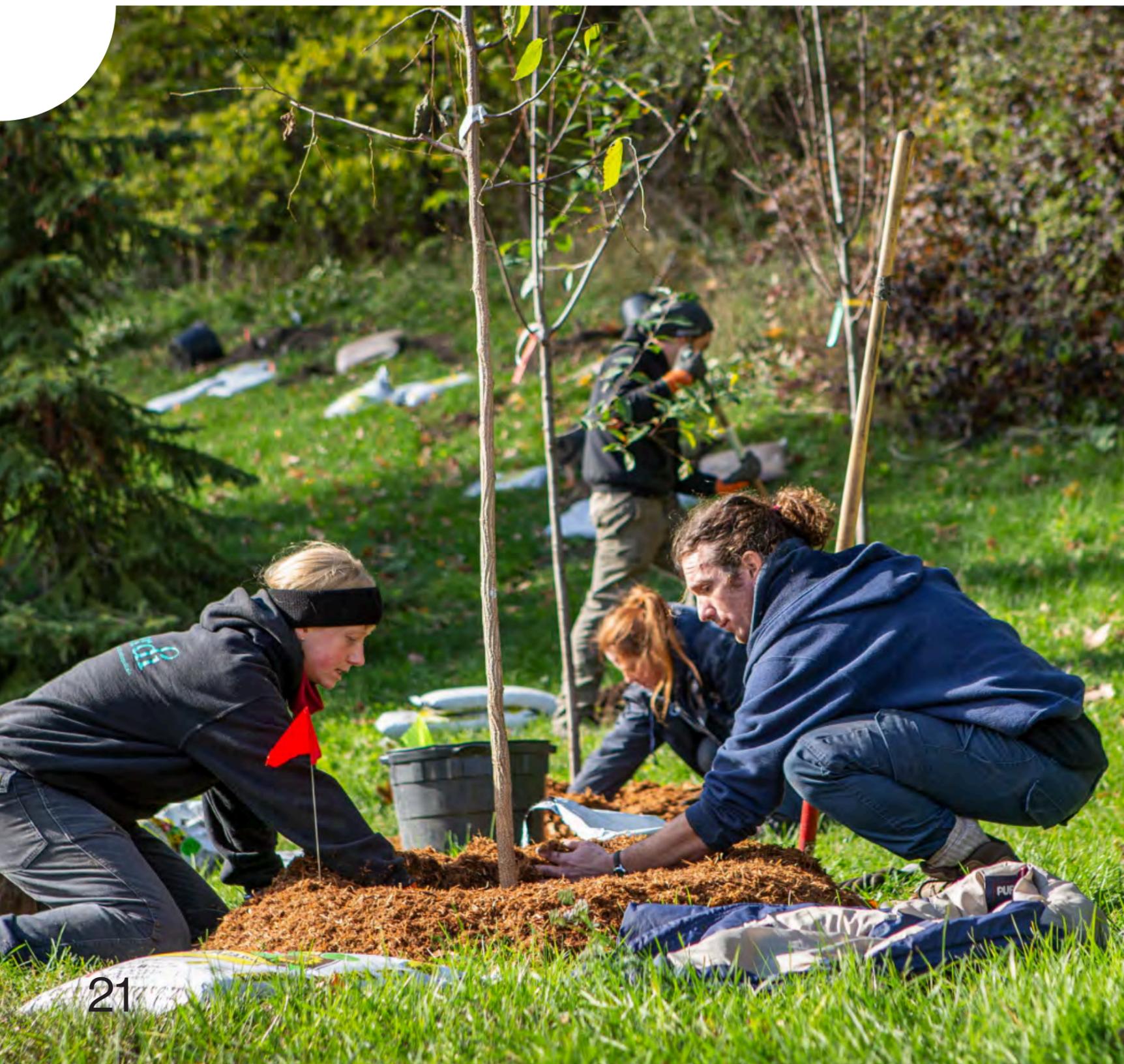
- Vérifier l'état de la pierre existante, réparer les fissures et remplacer les pierres endommagées.
- Travaux de réparation de la structure d'acier.

**Budget 800 000 \$**

#### Autres projets

- Cour de voirie : travaux correctifs, optimisation des activités d'entreposage
- Réfection de la tour du Bassin olympique
- Bâtiment électrique de la zone d'hospitalité (CGV)





# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est au cœur de toutes les réflexions et les orientations qui guident les décisions ayant un impact à court, moyen et long terme au parc Jean-Drapeau. En 2021, la SPJD a poursuivi ses efforts de sensibilisation et de mobilisation, tout en posant des gestes concrets pour réaliser une transition écologique, durable et responsable.

## PARTENARIAT AVEC LE CAMPUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Tout au long de l'année, la SPJD a étroitement collaboré avec le Campus de la transition écologique. Lors de sa première année d'existence, l'OBNL a mis en place un projet d'expérimentation avec les experts de Nouveaux Voisins à la Roseraie du pavillon Hélène-de-Champlain, qui visait à tester une diversité de types de jardins favorables à la biodiversité en remplacement de la pelouse.

De plus, la SPJD a appuyé le Campus lors de la présentation de ses activités d'éducation à l'environnement dans divers espaces du Parc, contribuant ainsi à l'objectif de mobiliser les citoyens et les parties prenantes autour du développement durable.

## MEMBRARIAT ET ADHÉSION

- Membre de l'ECPAR (Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable)
- Membre du Regroupement des festivals engagés en développement durable

## PARTENAIRE DU DÉFI SANS AUTO SOLO

La Société a participé au mouvement Défi sans auto solo, une initiative qui vise à sensibiliser les employés à réduire leur empreinte écologique en délaissant la voiture au profit du transport collectif et actif.

En 2021, la SPJD a contribué au Défi en tant que partenaire, en offrant 34 accès gratuits à l'attraction de la Balade découverte, une visite guidée en véhicule électrique pour découvrir le parc Jean-Drapeau et de son histoire. De plus, le Parc a offert six coffrets des deux livres historiques à faire tirer parmi des organisations participantes.

# ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

## Bilan des GES 2021\*

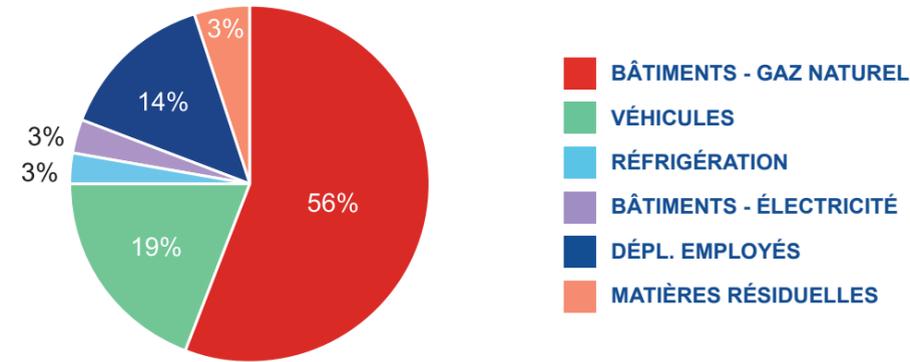
Afin d'assurer la transition écologique et devenir un Parc responsable et résilient devant les changements climatiques, la Société du parc Jean-Drapeau a réalisé, avec le soutien de l'OBNL Planetair, son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) selon les standards internationaux.

Ce premier état des lieux permet à la SPJD de mesurer son impact environnemental et de déterminer ses principaux axes de réduction des GES afin d'atteindre sa cible de carboneutralité.

## Sommaire des émissions en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (par champ et par secteur)

ÉMISSIONS ANNUELLES (t <sub>éq.</sub> CO <sub>2</sub> )						
Champ 1			Champ 2	Champ 3		TOTAL
BÂTIMENTS GAZ NATUREL	VÉHICULES	RÉFRIGÉRATION	BÂTIMENTS-ÉLECTRICITÉ	DÉPL. EMPLOYÉS	MATIÈRES RÉSIDUELLES	
538,13	180,65	27,95	31,05	138,88	45,61	962,28

## Répartition des émissions en % (par secteur)



\* N.B - Les opérations de la SPJD en 2021 ne reflètent pas une année standard vu le contexte pandémique.

## Stratégie de carboneutralité

La stratégie de carboneutralité visera essentiellement trois principaux axes de réduction des émissions de GES tout en augmentant les puits de carbone des deux îles.

### 3 axes de réduction des GES :

- Décarboner les bâtiments (59 % des GES liés à l'énergie)
- Décarboner la flotte de véhicules et promouvoir la mobilité durable (33 % des GES liés aux transports)
- Viser une stratégie zéro déchet (5 % des GES liés aux matières résiduelles)

## Offre hivernale : calcul et compensation / Bourse Scol'Ere

Un premier geste fort en lien avec la stratégie de carboneutralité a été réalisé en 2021, lorsque les équipes du Parc ont mesuré les émissions de gaz générées par les opérations nécessaires à la tenue des activités de l'offre hivernale.

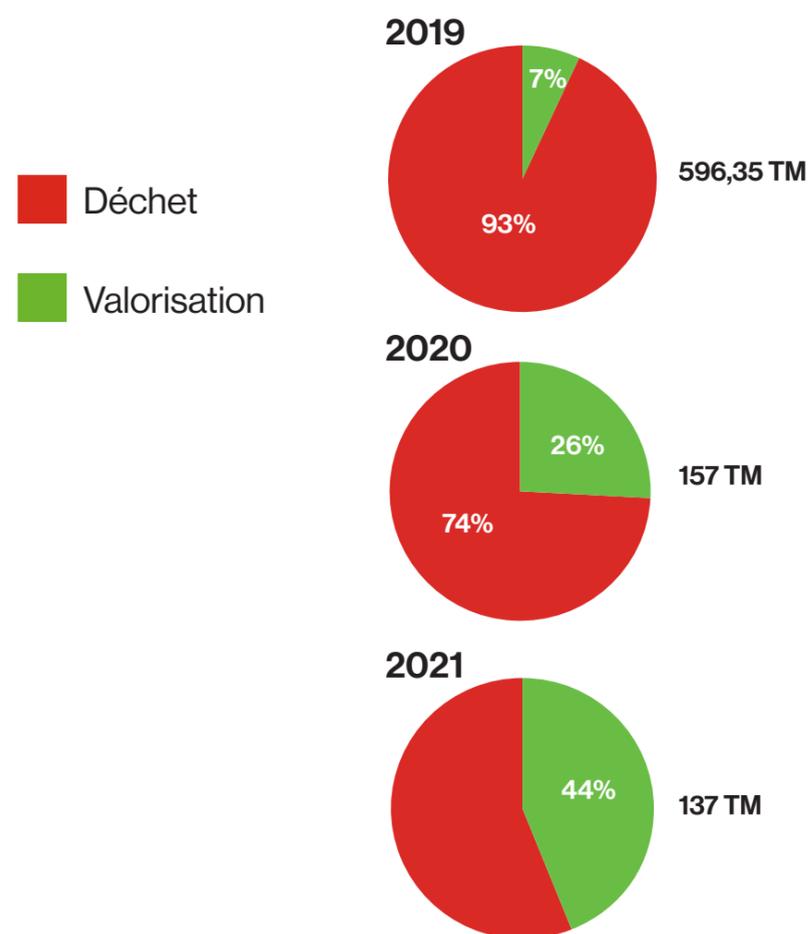
Les 52,4 tonnes de CO<sub>2</sub> éq. produites de décembre 2020 à mars 2021 ont été compensées par l'achat des crédits carbone éducatifs de la Bourse du Carbone Scol'ERE. Cette compensation a contribué au financement d'un projet novateur privilégiant l'éducation et le passage à l'action des jeunes du Québec dans la lutte aux changements climatiques.

Cette initiative sera possiblement reconduite dans les années à venir, parmi plusieurs autres actions en lien avec les stratégies de carboneutralité 2030.



## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les équipes du parc Jean-Drapeau font, d'année en année, des efforts considérables pour améliorer la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire. Les résultats 2021 sont parlants, le pourcentage à la hausse de matières valorisées témoigne de façon éloquente de l'efficacité des initiatives existantes ou récemment mises en place :



### Compostage

D'ici 2030, la Société du parc Jean-Drapeau s'est donné pour objectif de valoriser 85 % de ses matières résiduelles. Le Parc a fait un pas de plus vers cet objectif pendant la saison estivale en mettant en place des installations pour faciliter la récupération des matières organiques dans ses lieux de restauration et en offrant de la vaisselle réutilisable ou entièrement compostable.

Ce projet-pilote a permis aux équipes de la SPJD de recueillir des données importantes qui permettront une meilleure implantation du compostage sur l'ensemble du site en 2022.

### Projet Mégot Zéro

En 2021, la SPJD a pris la décision d'adhérer au programme Mégot Zéro de la Société pour l'action, l'éducation et la sensibilisation environnementale de Montréal (SAESEM), un ONBL, dont la mission est de réduire voire éliminer les impacts environnementaux des mégots de cigarettes dans le Grand Montréal.

Plusieurs cendriers ont été installés à des endroits stratégiques, tant pour les visiteurs que pour les employés, afin de réduire les mégots au sol et de maximiser leur récupération. Ceux-ci ont ensuite été envoyés à l'entreprise Terracycle qui les a valorisés. Le papier et le tabac furent compostés alors que les filtres dépollués et ont été transformés en mobilier urbain, en palettes de transport ou en cendriers.

### Récupération des masques

Pour tenter de réduire l'impact environnemental des masques de procédure, largement répandus dans la province et la métropole, le parc Jean-Drapeau a fait appel aux services de Go Zero Recycle pour sa solution de fin de vie donnée aux masques de procédure et son engagement social.

Lors d'une visite au Parc, des boîtes permettaient de disposer des masques de procédure à différents endroits stratégiques sur le site : Chalet de la plage, Pavillon des activités nautiques, Complexe aquatique, Pavillon d'information, etc. Les masques récupérés ont été transformés en matériaux recyclés, qui sont ensuite utilisés pour créer de nouveaux produits.

### Valoristes

La mission des « Valoristes » est de favoriser et d'appuyer, dans une approche de gestion inclusive et participative, la récupération de matières consignées, recyclables et réutilisables par les Valoristes, ainsi que de faire connaître et reconnaître l'importance de leur contribution sociale et environnementale. Le parc Jean-Drapeau a accueilli une opération des Valoristes le 25 juillet en après-midi sur son site. Ceux-ci se sont déplacés sur l'ensemble du territoire afin de faciliter le triage des contenants consignés et sensibiliser les visiteurs du Parc. Cette initiative exploratoire s'inscrit dans la vision du Plan directeur 20/30 et sera fort probablement reconduite à la saison estivale 2022.



## MOBILITÉ DURABLE

La mobilité au parc Jean-Drapeau est un axe prioritaire depuis plusieurs années. Considérant le caractère insulaire du Parc et son rôle de transit entre la Rive-Sud et Montréal, il est vital pour la SPJD d'offrir des façons sécuritaires et viables de se déplacer autant pour les employés que pour les visiteurs. La Société dispose également d'une expertise niche à l'interne, qui s'affaire à réfléchir à des solutions innovantes afin de peaufiner, améliorer et redéfinir l'expérience en mobilité sur les deux îles composant le territoire du Parc.

### Étude sur la mutualisation et concentration des stationnements

La SPJD a poursuivi en 2021, avec la firme AECOM, les efforts relatifs à son étude sur la mutualisation et la concentration des stationnements à l'ensemble du territoire. Menée en collaboration avec le Casino de Montréal, La Ronde Six Flags ainsi que l'arrondissement Ville-Marie, cette étude permettra ultimement de créer un plan de mobilité durable, répondant aux cibles du Plan directeur 20/30.

L'exercice a plusieurs objectifs, dont :

- Consolider, structurer et développer l'offre de mobilité sur les îles;
- Réduire l'utilisation de l'automobile pour accéder au Parc;
- Élaborer deux scénarios possibles d'un système de stationnement mutualisé entre les partenaires insulaires à l'échelle des îles du parc Jean-Drapeau, puis évaluer et comparer leur performance et impacts respectifs.

La SPJD compte finaliser l'étude en 2022 et poursuivra ses efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan directeur 20/30.

### Acquisition de nouvelles ressources matérielles

La SPJD s'est munie de nouvelles ressources matérielles au cours de la dernière année. Plusieurs véhicules et machineries électriques ont rejoint la flotte disponible pour les opérations d'entretien du Parc. De plus, des GPS installés sur plusieurs véhicules vont permettre de mieux comprendre les comportements de conduite, afin de réduire l'impact environnemental des déplacements.



## ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

### Reconnaissance du mont Boullé

En 2021, la SPJD a reçu du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs une reconnaissance d'écosystème forestier exceptionnel pour la forêt à micocoulier et érable à sucre du mont Boullé. Le Ministère a reconnu l'intérêt majeur de cette forêt, participant à l'avancement de connaissances et aux efforts de conservation de ce milieu naturel.

Plusieurs projets de restauration écologique de la forêt du mont Boullé ont été réalisés au cours de la dernière année tels que l'éradication d'espèces envahissantes exotiques, la plantation d'espèces indigènes ou encore la restauration de certains milieux dégradés.

Les projets de restauration écologique se poursuivront sur le mont Boullé de façon plus prononcée dans les années à venir, cette reconnaissance légitimant l'importance de préserver cet espace vert.

### Abattage et seconde vie des frênes

La Société du parc Jean-Drapeau se fait un devoir de préserver l'intégrité de ses écosystèmes et c'est pourquoi une opération de coupe d'arbres a eu lieu sur le site en 2021.

Les arbres abattus étaient infestés par l'agrile du frêne, un insecte qui s'attaque aux espèces de frênes. Nos équipes ont récupéré le bois coupé pour lui donner une seconde vie en le transformant en copeaux destinés aux sols. S'ils ne posaient pas de problème de sécurité, certains arbres atteints par l'agrile ont été laissés intacts en raison de leur utilisation par la faune.

L'opération fut suivie d'une plantation d'arbres et d'arbustes indigènes afin de maintenir l'intégrité écologique des milieux.

### Adhésion et intégration du programme Sans Traces

Afin de promouvoir la saine cohabitation entre les milieux naturels et les activités qui s'y déroulent, le parc Jean-Drapeau a pris la décision d'inviter ses usagers à respecter l'éthique du plein air et les sept principes Sans trace. Ces principes fournissent un cadre de référence sur les pratiques et les

techniques de réduction des impacts à la portée de toute personne qui passe du temps en plein air. Les équipes de la SPJD ont fait la promotion de ces bonnes pratiques à l'occasion de l'offre hivernale et estivale 2021 à travers diverses communications et de l'affichage.

### Opérations de plantation

En collaboration avec la SOVERDI et grâce à notre équipe horticole, aux bénévoles de BNP Paribas et de Arbres Canada, ce sont 379 arbres qui ont été plantés en 2021 afin d'augmenter le couvert végétal sur les deux îles.

Rappelons que ces plantations s'ajoutent à celles effectuées en 2019 avec la SOVERDI, qui avaient permis de planter 135 arbres. Celles-ci contribueront à l'atteinte de notre objectif d'augmenter le pourcentage de canopée de 30 % d'ici 2030.

La SPJD contribue aussi par le fait même à l'objectif du Plan climat qui vise à planter 500 000 arbres sur l'île de Montréal.



### Gestion différenciée

La SPJD a démarré, en 2021, une gestion différenciée de ses espaces verts en ajustant la fréquence de tonte dans différentes zones. Certains espaces ont été tondu une seule fois au cours de l'année pour permettre, entre autres, à une plus grande biodiversité de s'implanter tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre générées par les tondeuses.

### Biodiversité

Des hôtels à insectes fabriqués par Atelier Zabie ont été installés dans les jardins des Floralies. Ces installations permettent principalement d'offrir des refuges pour les abeilles solitaires indigènes, les coccinelles et les chrysopes, qui sont d'excellents mangeurs de pucerons. De plus, en collaboration avec l'organisme Alvéole, des ruches ont été installées dans les jardins des Floralies de l'île Notre-Dame.

Une série de conférences sur différents enjeux liés à la biodiversité ont été présentées aux mois de juillet et août.

### Étude Habitat : Services écosystémiques des arbres

Habitat a réalisé une étude sur les services écosystémiques rendus par les 16 963 arbres présents sur le territoire du Parc. En évaluant trois services, soit la séquestration de carbone, l'amélioration de la qualité de l'air, ainsi que l'évitement de l'eau, l'étude a permis d'évaluer à près de 70 000 \$ les bénéfices monétaires annuels apportés par les arbres du parc Jean-Drapeau. Les résultats indiquent que ces arbres représentent un potentiel de séquestration de 289 téq.CO2 annuellement, soit environ 30 % des émissions annuelles de la Société du parc Jean-Drapeau (année de référence 2021).

### Éradication du nerprun

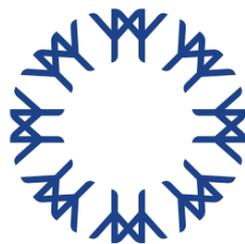
Dans la continuité des travaux de contrôle du nerprun effectués dans le secteur du mont Boullé grâce à une subvention de la Fondation de la faune, plusieurs suivis ont été faits à l'été et à l'automne 2021 pour éradiquer la présence de la plante envahissante. Des opérations d'arrachage liées aux nouvelles pousses ont été réalisées, en plus d'installer et de remplacer des bâches pour réduire la repousse de plants de nerprun. De plus, le suivi effectué sur les arbres matures traités à l'aide d'un bioherbicide laisse présager des résultats concluants.

A nighttime photograph of a city skyline, likely Montreal, with several illuminated skyscrapers. The image is overlaid with large, semi-transparent geometric shapes in shades of blue and white, including a large 'X' on the left and a large arrow pointing right on the right side.

# REVUE FINANCIÈRE

Devant jongler avec plusieurs impondérables comme la pénurie de main-d'oeuvre et le contexte sanitaire, la SPJD a su faire preuve d'une rigueur et d'une agilité exemplaire pour assurer la pérennité de son territoire et ses infrastructures tout en fidélisant ses effectifs.

En 2021, la Société a démontré qu'elle était en mesure de maintenir un équilibre budgétaire dans un contexte où les directives de santé publique étaient limitatives pour la gestion du territoire. Cette saine administration des finances permettra à la SPJD d'avoir les ressources nécessaires lorsque la reprise des activités courantes se présentera.



Parc  
Jean-Drapeau

## Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du conseil d'administration  
Société du parc Jean-Drapeau

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du parc Jean-Drapeau (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats et de l'excédent accumulés, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

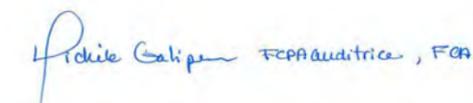
### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

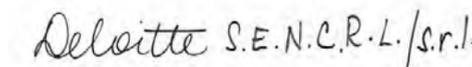
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

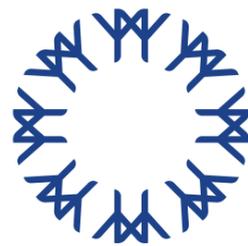
 Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA

Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA  
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Montréal, Québec  
Le 31 mars 2022



Parc  
Jean-Drapeau

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE Au 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	566 650 \$	371 242 \$
Dépôt à terme, à 0,20 % échéant en janvier 2022 (0,22 % échu en janvier 2021)	2 357 000	4 100 000
Débiteurs (note 3)	15 596 751	10 170 538
	<b>18 520 401</b>	<b>14 641 780</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	10 624 204	5 781 970
Revenus reportés (note 9)	566 410	539 709
Retenues sur contrats	2 751 449	5 322 504
	<b>13 942 063</b>	<b>11 644 183</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>4 578 338</b>	<b>2 997 597</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	6 810	13 037
Charges payées d'avance	140 939	122 691
	<b>147 749</b>	<b>135 728</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b> (note 7)	<b>4 726 087 \$</b>	<b>3 133 325 \$</b>
<b>Obligations contractuelles</b> (note 13)		
<b>Passifs éventuels</b> (note 14)		
<b>Droits contractuels</b> (note 15)		

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Administrateur

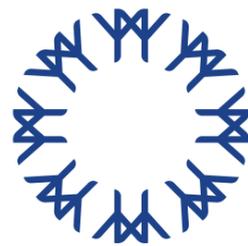
Administrateur

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
<b>REVENUS</b>			
Événements	4 023 500 \$	803 897 \$	36 631 \$
Locations	852 000	1 062 568	455 898
Stationnements	2 056 600	2 125 384	1 621 508
Droits d'entrée	239 100	615 569	417 594
Commandites	58 800	74 537	12 856
Concessions	78 100	7 471	25 237
Énergie (note 11)	3 481 300	2 656 564	2 507 669
Intérêts	100 000	36 897	119 493
Autres	87 500	123 423	152 765
	<b>10 976 900</b>	<b>7 506 310</b>	<b>5 349 651</b>
Contribution de la Ville de Montréal (note 9)	14 214 600	14 214 600	15 194 000
Mandats additionnels de la Ville de Montréal (note 9)	785 000	216 179	471 323
	<b>25 976 500</b>	<b>21 937 089</b>	<b>21 014 974</b>
<b>CHARGES (Annexe 1)</b>			
Direction générale	756 000	464 839	978 398
Finances et administration	2 013 300	1 698 080	1 838 060
Ressources humaines et de la transformation organisationnelle	1 072 000	913 308	868 754
Marketing et développement	3 217 000	2 110 347	2 961 964
Infrastructures et gestion de projets	366 200	251 104	196 188
Exploitation	13 522 800	10 241 937	8 768 831
Énergie (note 11)	4 671 300	3 630 926	3 195 142
Projets spéciaux et frais financiers	342 900	923 185	731 168
Mandats additionnels de la Ville de Montréal (note 9)	-	104 374	475 991
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	15 000	6 227	11 204
	<b>25 976 500</b>	<b>20 344 327</b>	<b>20 025 700</b>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>1 592 762</b>	<b>989 274</b>
Excédent accumulé au début de l'exercice	3 133 325	3 133 325	2 144 051
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3 133 325 \$</b>	<b>4 726 087 \$</b>	<b>3 133 325 \$</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



Parc  
Jean-Drapeau

## ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
<b>Surplus de l'exercice</b>	- \$	<b>1 592 762 \$</b>	<b>989 274 \$</b>
Variation des immobilisations corporelles			
Amortissement	15 000	6 227	11 204
Variation des charges payées d'avance	-	(18 248)	171 615
<b>Variation des actifs financiers nets</b>	<b>15 000</b>	<b>1 580 741</b>	<b>1 172 093</b>
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 997 597	2 997 597	1 825 504
<b>Actifs financiers nets à la fin de l'exercice</b>	<b>3 012 597 \$</b>	<b>4 578 338 \$</b>	<b>2 997 597 \$</b>

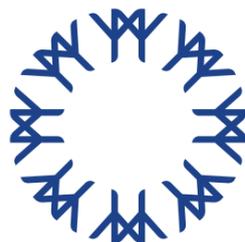
Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Surplus de l'exercice	1 592 762 \$	989 274 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 227	11 204
	<u>1 598 989</u>	<u>1 000 478</u>
Variation des éléments d'actifs et de passifs		
Débiteurs	(5 426 213)	(2 180 877)
Créditeurs et charges à payer	4 842 234	(270 852)
Revenus reportés	26 701	(503 277)
Retenues sur contrats	(2 571 055)	(1 401 053)
Charges payées d'avance	(18 248)	171 615
	<u>(3 146 581)</u>	<u>(4 184 444)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 547 592)	(3 183 966)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 471 242	7 655 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>2 923 650 \$</b>	<b>4 471 242 \$</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	566 650 \$	371 242 \$
Dépôt à terme	2 357 000	4 100 000
	<u>2 923 650 \$</u>	<u>4 471 242 \$</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2021

### 1. Statut et nature des activités

La Société du parc Jean-Drapeau (ci-après appelée : la « SPJD ») a été constituée le 9 août 1983 en vertu de l'article 223 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ C-11.4).

La SPJD a pour objet l'exploitation, l'administration et le développement du parc Jean-Drapeau, constitué des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal, y compris la gestion d'activités à caractère récréatif, culturel et touristique ainsi que tout autre mandat dont la Ville de Montréal lui confie la gestion.

La SPJD est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et selon l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec*.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public édictées dans le *Manuel de CPA Canada*.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

#### 2.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations contractuelles, des droits contractuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des charges à payer.

#### 2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend le solde d'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme comportant une échéance de trois mois ou moins.

#### 2.3 Actifs et passifs financiers

##### Évaluation initiale

La SPJD comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

##### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la SPJD sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). La SPJD détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### 2.4 Actifs non financiers

La SPJD comptabilise les immobilisations corporelles et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

#### 2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	5 et 10 ans
Équipements informatiques et autres équipements	3 ans
Matériel roulant et mobilier de bureau	2 et 5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SPJD de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et de l'excédent accumulé et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

#### 2.6 Constatation des revenus

Les revenus tirés des événements, des locations, des stationnements, des droits d'entrée, des commandites, des concessions et autres sont comptabilisés dans l'exercice en cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, lorsqu'une estimation raisonnable du montant peut être effectuée et que le recouvrement du montant est raisonnablement assuré.

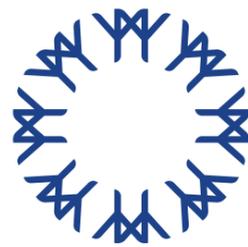
Les revenus d'énergie représentent la refacturation de la consommation énergétique des différents occupants du parc Jean-Drapeau, en conformité avec les ententes contractuelles, notamment pour le Casino de Montréal et le parc Six Flags SENC. Les sommes ainsi facturées sont reflétées à l'état des résultats sous la rubrique « Énergie » en revenus, lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré, ainsi qu'en charges.

Les revenus de contribution de la Ville de Montréal, d'inscription au calendrier de courses et reliés aux mandats additionnels de la Ville de Montréal sont comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la SPJD, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La SPJD comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

#### 2.7 Commandites de services

La SPJD bénéficie de certaines commandites de services qui ne sont pas comptabilisées, car elles sont difficilement quantifiables.



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### 2.8 Charge au titre des régimes de retraite

La SPJD applique la méthode de comptabilisation relative aux régimes à cotisations déterminées pour constater les coûts des avantages de retraite afférents à un régime de retraite. Ces coûts correspondent aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés et ils sont constatés au moment où les contributions sont dues.

#### 2.9 État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères ont une incidence négligeable à la fin de l'exercice.

#### 2.10 Données budgétaires

L'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi que l'état de la variation des actifs financiers nets comprennent une comparaison avec les données budgétaires présentées sur la base des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lesquelles ont été approuvées par le conseil d'administration de la SPJD le 11 novembre 2020 (résolution CA 2020-83) et le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 11 décembre 2020.

### 3. Débiteurs

	2021	2020
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalités d'encaissement	14 696 630 \$	9 058 716 \$
Comptes clients	543 326	698 402
Taxes à la consommation à recevoir	356 795	413 420
	<b>15 596 751 \$</b>	<b>10 170 538 \$</b>

Aucune provision pour créances douteuses en 2021 (111 282 \$ en 2020) a été déduite des comptes clients.

### 4. Marge de crédit

La SPJD dispose d'une marge de crédit autorisée d'une somme de 1 000 000 \$, au taux préférentiel de 2,45 % (2,45 % en 2020) garantie par une lettre de crédit d'un montant équivalent. Aux 31 décembre 2021 et 2020 cette marge de crédit n'était pas utilisée. Cette marge de crédit est reconduite de façon automatique annuellement à moins d'un avis écrit de la SPJD.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

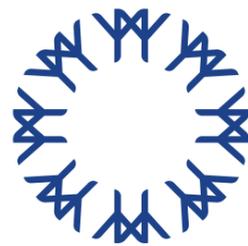
Au 31 décembre 2021

### 5. Créiteurs et charges à payer

	2021	2020
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalités de remboursement	115 059 \$	168 661 \$
Fournisseurs et frais courus	9 332 492	4 535 131
Salaires et avantages sociaux	1 176 653	1 078 178
	<b>10 624 204 \$</b>	<b>5 781 970 \$</b>

### 6. Immobilisations corporelles

	Solde au 31-12-2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31-12-2021
<b>COÛT</b>				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	969 156 \$	- \$	83 620 \$	885 536 \$
Équipements informatiques	66 426	-	-	66 426
Autres équipements	377 506	-	82 728	294 778
Matériel roulant	82 037	-	-	82 037
Mobilier de bureau	128 420	-	43 764	84 656
	<b>1 623 545 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>210 112 \$</b>	<b>1 413 433 \$</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	967 317 \$	1 839 \$	83 620 \$	885 536 \$
Équipements informatiques	65 442	983	-	66 425
Autres équipements	367 292	3 405	82 728	287 969
Matériel roulant	82 037	-	-	82 037
Mobilier de bureau	128 420	-	43 764	84 656
	<b>1 610 508 \$</b>	<b>6 227 \$</b>	<b>210 112 \$</b>	<b>1 406 623 \$</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>13 037 \$</b>			<b>6 810 \$</b>



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 7. Excédent accumulé

	2021	2020
Fonds de roulement (note 8 (a))	2 821 714 \$	1 053 650 \$
Fonds Développement durable (note 8 (b))	732 275	732 275
Fonds Oxygène (note 8 (c))	672 098	847 400
Fonds pour imprévus (note 8 (d))	-	-
Fonds Mise en œuvre du Plan directeur (note 8 (e))	500 000	500 000
	<b>4 726 087 \$</b>	<b>3 133 325 \$</b>

### 8. Réserves de fonds

#### a) Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à faire face aux incidences liées à la réalisation de projets d'envergure. En 2021, les virements et l'utilisation du fonds seront approuvés par le conseil d'administration lors de l'adoption de ces états financiers.

	2021	2020
Solde au début	1 053 650 \$	585 063 \$
Surplus de l'exercice	1 592 762	989 274
Virement au Fonds Oxygène	(133 369)	(130 037)
Virement au Fonds Mise en œuvre du Plan directeur	-	(500 000)
Virement du Fonds Oxygène	308 671	109 350
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 821 714 \$</b>	<b>1 053 650 \$</b>

#### b) Fonds Développement durable

Le Fonds Développement durable sert à financer des projets de développement en lien avec la mission de la SPJD. En 2021, aucune somme n'a été versée du Fonds de roulement (aucune en 2020). En 2021, aucune somme n'a été utilisée (aucune en 2020).

	2021	2020
<b>Solde au début et à la fin</b>	<b>732 275 \$</b>	<b>732 275 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 8. Réserves de fonds (suite)

#### c) Fonds Oxygène

Le Fonds Oxygène vise à bâtir un avenir sain et durable au parc Jean-Drapeau, entre autres, en favorisant des initiatives pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, améliorant ainsi la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie du développement durable. En 2021, la SPJD a affecté à la réserve une somme de 133 369 \$ (130 037 \$ en 2020), provenant des recettes de stationnement pour un montant de 100 857 \$ (118 451 \$ en 2020) et des recettes de locations et d'événements divers pour un montant de 32 512 \$ (11 586 \$ en 2020). En 2021, une somme de 308 671 \$ a été utilisée notamment pour le traitement du conseiller principal en développement durable, pour une étude pour la concentration et la mutualisation de l'offre de stationnement et diverses initiatives en lien avec le fonds (109 350 \$ en 2020).

	2021	2020
Solde au début	847 400 \$	826 713 \$
Virement du Fonds de roulement	133 369	130 037
Utilisation du Fonds Oxygène	(308 671)	(109 350)
<b>Solde à la fin</b>	<b>672 098 \$</b>	<b>847 400 \$</b>

#### d) Fonds pour imprévus

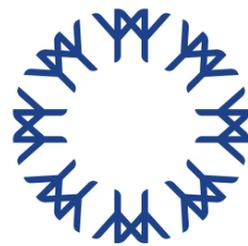
Le Fonds pour imprévus sert pour des dépenses pouvant survenir sans anticipation possible du parc Jean-Drapeau. En 2021 et 2020, aucune somme n'a été versée dans le fonds. En 2021 et 2020, aucune somme n'a été virée du fonds de roulement.

	2021	2020
<b>Solde au début et à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

#### e) Fonds Mise en œuvre du Plan directeur

Créé en 2020, le Fonds pour Mise en œuvre du Plan directeur sert pour des dépenses liées au déploiement du Plan directeur du parc Jean-Drapeau. En 2021, aucune somme n'a été versée du Fonds de roulement (500 000 \$ en 2020) et aucune somme n'a été utilisée en 2021 (0 \$ en 2020).

	2021	2020
Solde au début	500 000 \$	- \$
Virement du Fonds de roulement	-	500 000
<b>Solde à la fin</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>500 000 \$</b>



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 9. Transactions avec des apparentés

Les membres du conseil d'administration de la SPJD sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

La SPJD est également apparentée à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et de la direction générale. La SPJD n'a conclu aucune opération importante avec ces apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la SPJD est apparentée avec tous les organismes et les sociétés contrôlés directement ou indirectement par la Ville de Montréal. La SPJD n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les budgets de la SPJD sont approuvés par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Les charges encourues par la Ville, pour le compte de la SPJD, sont remboursées à la Ville.

La SPJD bénéficie de divers biens et services de la Ville de Montréal, entre autres :

– La Ville de Montréal met à sa disposition les bâtiments, les installations, les aménagements, les infrastructures, les œuvres d'art public et les équipements se trouvant sur le site. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans le tableau des immobilisations corporelles à la *note 6*;

– La Ville prend fait et cause pour la SPJD dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat.

#### Contribution

En vertu d'un protocole d'entente entre la SPJD et la Ville de Montréal, la Ville de Montréal a octroyé à la SPJD, pour l'année 2021, une contribution financière de 14 214 600 \$ (15 194 000 \$ en 2020) afin d'exercer ses activités courantes d'exploitation et de programmation.

De plus, la Ville de Montréal a confié d'autres mandats à la SPJD et lui a versé, par conséquent, une contribution financière spécifique. Pour l'année 2021, la contribution est de 216 179 \$ (471 323 \$ en 2020) servant entre autres pour des études dans le cadre du plan d'aménagement, tandis que les charges rattachées sont de 104 374 \$ (475 991 \$ en 2020).

Des montants de 206 334 \$ (310 708 \$ en 2020) en lien avec ces contributions sont inclus dans les revenus reportés à l'état de la situation financière.

#### Grand Prix de Formule 1 du Canada

En 2021 et 2020, en raison de l'annulation du Grand Prix de Formule 1 liée à la pandémie de la COVID-19, aucun montant n'a été versé pour le financement du Grand Prix de Formule 1 du Canada conformément à l'entente conclue en 2017 par la SPJD avec ses partenaires d'affaires et les autres paliers de gouvernement, valide jusqu'en 2029.

#### Prêt d'employés

Au cours de l'année, la SPJD a engagé des charges auprès de la Ville de Montréal pour un montant de 247 286 \$ (721 214 \$ en 2020) relativement aux prêts d'employés de la Ville de Montréal.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 9. Transactions avec des apparentés (suite)

#### Programme triennal d'immobilisations

Également, en vertu du protocole d'entente entre la SPJD et la Ville de Montréal, celle-ci doit assumer dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI), le financement des travaux de protection et de développement du parc Jean-Drapeau. Le montant engagé par la SPJD et facturé par les fournisseurs s'est élevé à 26 861 479 \$ en 2021 (15 339 448 \$ en 2020). De cette somme, un montant de 20 913 657 \$ (4 425 368 \$ en 2020) a servi, entre autres, à la restauration des gradins et du balcon du Complexe aquatique, à la mise à niveau des tours du Bassin olympique, à la réfection de l'enveloppe de la tour de Lévis et au poste de distribution événementielle de l'Espace Paddock.

Un montant de 5 947 822 \$ (2 497 467 \$ en 2020) a été utilisé pour l'aménagement de sites extérieurs ainsi que pour l'achat de divers équipements. La plantation d'arbres, le réaménagement de la Plaine des jeux, les travaux de la ligne des puits du circuit Gilles-Villeneuve et l'achat de plusieurs équipements notamment un chargeur compact sur roues.

Ces investissements réalisés au cours de l'année 2021 et de l'année 2020 ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la SPJD puisque les immobilisations corporelles appartiennent à la Ville de Montréal.

	2021	2020
Bâtiments	20 913 657 \$	4 425 368 \$
Sites extérieurs et équipements	5 947 822	2 497 467
Développement - Legs et Horizon 2017 (Espace 67)	-	3 412 289
Installations du Grand Prix du Canada (Espace Paddocks)	-	5 004 324
	<b>26 861 479 \$</b>	<b>15 339 448 \$</b>

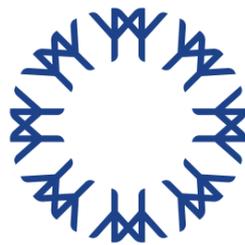
### 10. Régimes de retraite

Au cours de l'exercice, la SPJD a contribué à un Régime de retraite par financement salarial (RRFS) pour les employés syndiqués cols bleus et à un Régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif pour tous les autres employés permanents. Ces charges de régime de retraite sont basées sur un pourcentage de la rémunération de base, soit 6 %, 7 % et 8 % pour les employés cols blancs, cols bleus et cadres respectivement. Aucune autre obligation n'est assumée par l'employeur au moment de la retraite et le déficit actuariel, s'il y a lieu, est assumé par les participants. Les charges totales de la SPJD pour l'exercice relativement à ces deux régimes de retraite se sont élevées à 771 266 \$ en 2021 (666 058 \$ en 2020).

### 11. Énergie

La SPJD est responsable de payer la facture énergétique auprès d'Hydro-Québec pour l'ensemble du parc Jean-Drapeau puisqu'il n'y a qu'une seule entrée desservant le site.

La charge d'énergie liée aux opérations de la SPJD, excluant la refacturation aux autres occupants, est de 974 362 \$ en 2021 (687 473 \$ en 2020).



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 12. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la SPJD est exposée directement à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent la SPJD à une concentration du risque de crédit sont composés du dépôt à terme et des comptes clients.

La valeur comptable de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, représentent l'exposition maximale de la SPJD au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à l'encaisse et au dépôt à terme est réduit au minimum en s'assurant que ceux-ci sont investis auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, est réduit puisqu'ils sont principalement composés de sommes à recevoir de la Ville de Montréal. De plus, la direction estime que les concentrations de risque de crédit sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles il a été consenti.

Certains débiteurs non dépréciés sont en souffrance à la date de clôture puisqu'ils sont à recevoir depuis plus de 90 jours. Le tableau suivant présente le solde des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La SPJD évalue périodiquement les pertes probables sur ses comptes clients et constitue une provision pour créances douteuses selon les tendances historiques.

	2021	2020
En souffrance (à recevoir depuis plus de 90 jours)	46 254 \$	208 725 \$
Non en souffrance	15 193 702	9 659 675
Provision pour créances douteuses	-	(111 282)
<b>TOTAL DES DÉBITEURS</b>	<b>15 239 956 \$</b>	<b>9 757 118 \$</b>

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 12. Instruments financiers (suite)

#### Risque de liquidité (suite)

La SPJD est exposée à ce risque principalement par les créiteurs, les charges à payer et les retenues sur contrats. La gestion de risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la SPJD dispose de sources de financement. La SPJD établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

Les échéanciers des passifs financiers se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 an et plus
Créiteurs et charges à payer	10 624 204 \$	10 624 204 \$	10 624 204 \$	- \$
Retenues sur contrats	2 751 449	2 751 449	895 972	1 855 477
	<b>13 375 653 \$</b>	<b>13 375 653 \$</b>	<b>11 520 176 \$</b>	<b>1 855 477 \$</b>

Les échéanciers des passifs financiers se détaillaient comme suit au 31 décembre 2020 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 an et plus
Créiteurs et charges à payer	5 781 970 \$	5 781 970 \$	5 781 970 \$	- \$
Retenues sur contrats	5 322 504	5 322 504	523 683	4 798 821
	<b>11 104 474 \$</b>	<b>11 104 474 \$</b>	<b>6 305 653 \$</b>	<b>4 798 821 \$</b>

#### Risque du marché

Le risque du marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La SPJD est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

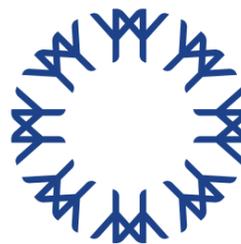
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers ou que la juste valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La marge de crédit expose la SPJD au risque de flux de trésorerie associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'elle porte intérêt à taux variable.

La SPJD n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement au flux de trésorerie auquel est exposée la SPJD, pour ces instruments financiers, est minime, étant donné que la SPJD en prévoit l'encaissement selon l'échéance prévue.

#### Valeur comptable des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers de la SPJD, totalisent respectivement 18 163 606 \$ et 13 375 653 \$ (14 228 360 \$ et 11 104 474 \$ au 31 décembre 2020), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.



Parc  
Jean-Drapeau

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 13. Obligations contractuelles

#### Grand Prix de Formule 1 du Canada

Le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu une nouvelle entente avec Formula One World Championship Limited (FOWC), soit la détentrice des droits exclusifs d'exploiter le championnat mondial de Formule 1, visant à garantir, par le biais d'un engagement de financement avec une indexation annuelle de 2 % de la part de la SPJD, l'ajout de Montréal sur le calendrier du Championnat jusqu'en 2029 inclusivement. En raison de la pandémie et des règles sanitaires décrétées par les instances gouvernementales, la SPJD a été exemptée de cette obligation contractuelle pour les années 2021 et 2020. Cependant un amendement au contrat est prévu pour prolonger l'entente jusqu'en 2031, lequel a été approuvé par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 30 septembre 2021.

Le 31 octobre 2017, la SPJD a également établi un protocole d'entente avec des bailleurs de fonds soit le gouvernement du Québec, l'Agence de développement économique du Canada et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal pour le financement de la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada pour les années 2017 à 2029 inclusivement et prolongé jusqu'en 2031.

La répartition du financement se détaille comme suit :

L'Agence de développement économique du Canada	30 %
L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal	26 %
Le gouvernement du Québec	25 %
La Ville de Montréal	7 %
Le secteur privé	12 %
	<u>100 %</u>

Aussi, le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu un bail en faveur de Groupe de Course Octane Inc. aux seules fins d'organiser et de produire l'événement. Cette entente inclut les travaux d'amélioration du circuit Gilles-Villeneuve pour la rénovation des garages, de la tour de contrôle et de l'hôpital de la piste.

De plus, la Ville de Montréal cautionne irrévocablement, en faveur de, FOWC et Groupe de course Octane Inc., toutes les obligations que la SPJD a contractées envers ces dernières aux termes des ententes relatives au retour du Grand Prix de Formule 1 du Canada, et ce, tant et aussi longtemps que ces ententes demeurent en vigueur. Dans l'éventualité où le montant serait exigible en vertu de cette entente, le pourcentage de contribution de la Ville de Montréal pourrait excéder 7 % et par conséquent, la contribution du secteur privé en serait réduite d'un montant équivalent.

En 2021 et 2020, la Ville de Montréal n'a pas contribué, en raison de la pandémie, au financement pour la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

#### Obligations contractuelles

La Société a dans ses affaires courantes des obligations contractuelles envers des tiers dont la teneur peut varier. Les paiements exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et plus	Total
Obligations divers fournisseurs	6 506 301 \$	5 046 129 \$	1 556 187 \$	400 169 \$	- \$	- \$	13 508 786 \$
Inscription au calendrier de courses	19 648 299	20 041 265	20 442 090	20 850 932	21 267 951	117 390 205	219 640 742
	<u>26 154 600 \$</u>	<u>25 087 394 \$</u>	<u>21 998 277 \$</u>	<u>21 251 101 \$</u>	<u>21 267 951 \$</u>	<u>117 390 205 \$</u>	<u>233 149 528 \$</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Au 31 décembre 2021

### 14. Passifs éventuels

La SPJD fait l'objet de réclamations et litiges divers dans le cadre de ses activités et mandats confiés par la Ville de Montréal. La SPJD a le devoir de renseigner la Ville dans certains de ces dossiers. De plus, la direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces réclamations et de ces litiges ait une incidence négative importante sur les résultats de la SPJD. De plus, puisque la Ville prend fait et cause pour les poursuites engendrées contre la SPJD, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

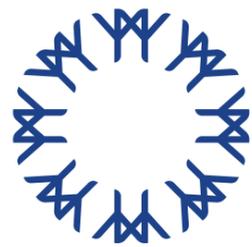
### 15. Droits contractuels

De par leur nature, les activités de la SPJD peuvent donner lieu à des contrats et des droits contractuels en vertu desquels la SPJD recevra des paiements échelonnés sur plusieurs années. Les principaux droits contractuels échelonnés sur plus d'un an pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite sont :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et plus	Total
Contrats de location	6 722 749 \$	4 291 598 \$	4 338 501 \$	4 326 357 \$	2 978 711 \$	16 025 125 \$	38 683 041 \$
Inscription au calendrier de courses	19 648 299	20 041 265	20 442 090	20 850 932	21 267 951	117 390 205	219 640 742
	<u>26 371 048 \$</u>	<u>24 332 863 \$</u>	<u>24 780 591 \$</u>	<u>25 177 289 \$</u>	<u>24 246 662 \$</u>	<u>133 415 330 \$</u>	<u>258 323 783 \$</u>

### 16. Dépendance économique

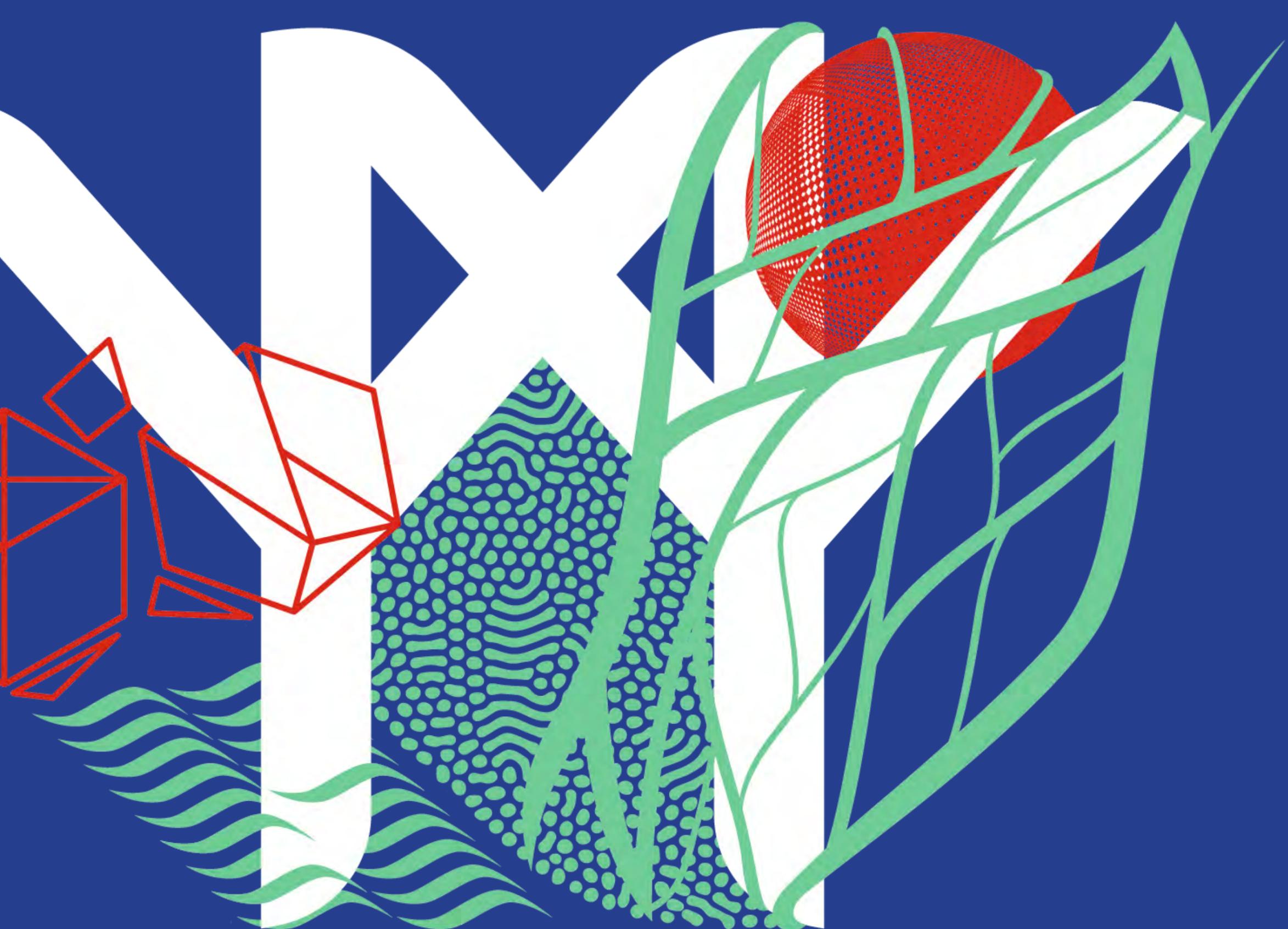
L'existence économique de la SPJD est tributaire de la contribution de la Ville de Montréal pour les opérations courantes du parc Jean-Drapeau.



Parc  
Jean-Drapeau

**Annexe 1 — Charges de fonctionnement par objet**  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
<b>Rémunération</b>			
Employés	11 883 300 \$	10 300 652 \$	10 086 769 \$
<b>Cotisations de l'employeur</b>			
Employés	2 398 500	1 877 159	1 904 123
<b>Transport et communication</b>	540 300	425 240	333 914
<b>Services professionnels, techniques et autres</b>			
Honoraires professionnels	119 500	251 327	134 695
Achats de services techniques	2 492 500	1 691 750	2 181 637
<b>Location, entretien et réparations</b>			
Location	187 400	109 584	271 771
Entretien et réparations	1 757 500	616 097	451 061
<b>Biens non durables</b>			
Fourniture de services publics	4 546 300	3 630 926	3 195 142
Autres biens non durables	2 036 200	1 435 365	1 344 102
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	15 000	6 227	11 204
<b>Autres objets</b>			
Créances douteuses ou irrécouvrables	-	-	111 282
	<b>25 976 500 \$</b>	<b>20 344 327 \$</b>	<b>20 025 700 \$</b>



Société du parc Jean-Drapeau  
1, circuit Gilles-Villeneuve  
Montréal (Québec)  
Canada H3C 1A9

514 872-6120  
[parcjeandrapeau.com](http://parcjeandrapeau.com)



Parc  
**Jean-Drapeau**